

L'ESPRIT DE CONQUETE – SORTIR DE L'ÉCONOMIE DE LA PEUR

THOMAS RABANT

I – L’ESPACE DE L’APPARTENANCE	
A – <i>L’humain perdu dans l’espace-temps contracté</i>	3
- <i>Localité et non localité</i>	3
- <i>La société des individus</i>	7
B – <i>L’appartenance à une république qui oblige</i>	12
- <i>L’école de la transmission</i>	12
- <i>La loi et la carte des territoires</i>	15
II – TOUTE-UISSANCE ET SOUVERAINETES	
A – <i>Illusions d’autosuffisance</i>	20
- <i>L’économie de l’usage</i>	21
- <i>Repenser la richesse</i>	26
B – <i>Nouvelles souverainetés</i>	31
- <i>L’individu souverain</i>	31
- <i>Impérialismes numériques</i>	34
III – LE SENS DE L’ENTHOUSIASME	
A – <i>Frénésies technologiques</i>	38
- <i>La peur du vide</i>	38
- <i>Le culte de l’algorithme</i>	41
B – <i>Nouvelles transcendances</i>	48
- <i>De l’enthousiasme</i>	48
- <i>La planète des libertés numériques</i>	50
IV – L’ESPRIT DE CONQUETE	
A – <i>L’espace-temps de l’action</i>	62
- <i>Gagner les territoires immatériels</i>	62
- <i>S’inscrire dans le temps long</i>	66
B – <i>Puissance et responsabilité</i>	71
- <i>La métaphore du château-fort</i>	71
- <i>Audace et responsabilité</i>	76

Il est assez banal de rappeler que deux des moteurs fondamentaux de l'homme sont la peur et l'espoir, tels les deux loups – l'un noir, l'autre blanc – que chacun abrite en son sein.

Beaucoup de choses ont été dites sur le merveilleux monde numérique qui nous entoure, mais la mondialisation et les nouvelles technologies qu'on a portées en espoir sont aussi des instruments d'aliénation de l'individu, des vecteurs de peur qui alimentent un certain naufrage des démocraties.

L'observation de notre société occidentale – particulièrement européenne – au travers de ces deux prismes fait apparaître une corrélation entre les évolutions technologiques et les tendances politiques : la crise démocratique observée par beaucoup est intimement liée aux effets des technologies qui nous entourent.

Si la peur et l'espoir constituent deux puissants leviers susceptibles de conduire l'homme à modifier ses comportements, force est de constater que la peur est, sans doute, celui qui, dans nos sociétés, gouverne aujourd'hui principalement nos actions et fonde certaines des crises aiguës qui les traversent.

Car ces technologies ont bouleversé notre rapport au monde et à l'autre, en tournant l'individu sur lui-même tout en l'exposant à l'immensité d'un espace désormais contracté sur lequel il est malaisé d'avoir prise.

Cette peur résonne d'autant plus dans cet espace que celui-ci met en question l'identité de chacun et l'individu, pris dans le maelström de cette contraction, dans la peur et les illusions de puissance qu'il charrie, en vient peu à peu à croire pouvoir *être son propre souverain*, à se replier sur lui-même et son territoire.

Le citoyen en arrive donc à se détacher de l'idée d'un tout qui le transcenderait, notamment d'un Etat, qui le protégerait efficacement, intérieurement et extérieurement. Tandis que, c'est

devenu une évidence, les pieuvres numériques que sont les Gafa et BATX¹, de leur côté, construisent peu à peu leur puissance et leur souveraineté en conflit direct avec celles des Etats, en conquérant un espace-temps contracté dans lequel ces derniers ne sont pas.

Dans cet espace de peur et de toute-puissance, l'individu a fini par perdre son *enthousiasme*, son inspiration par une cause ou une entité supérieure qui le porte et qui l'unit à ses concitoyens, en sorte que c'est ailleurs, souvent dans une illusion d'autosuffisance, qu'il va chercher à rassurer sa peur et à construire son espoir.

Alors les institutions politiques, pour retrouver un rôle efficace en ces temps de crises et soutenir l'idée démocratique, doivent se garder d'alimenter à leur tour ces peurs et illusions, de seulement construire des mécanismes de protection, et doivent, au contraire, bâtir un *esprit de conquête* qui, enfin situé dans le bon espace-temps, construira le nécessaire sentiment d'appartenance à notre planète et unira les citoyens à la république dans un espoir commun.

¹ Acronyme désignant, au-delà des Gafa (Google, Apple, Facebook et Amazon) et des BATX (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi), les entreprises géantes du numérique.

A – L'humain perdu dans l'espace-temps contracté

Toute l'évolution technologique des cinquante dernières années – et même au-delà – , a profondément transformé, comme l'a montré Hartmut Rosa², le régime spatio-temporel de la société : l'espace s'est contracté et a perdu de son importance, tandis que la société et le rythme de la vie se sont accélérés.

Jamais nous n'avons pu traverser un pays, un continent, franchir les frontières et parcourir la planète aussi facilement et rapidement. Bateau, train, automobile, avion, fusée, jusqu'au projet Hyperloop, nous permettent d'aller toujours plus vite, plus loin. Jamais nous n'avons pu communiquer si aisément avec d'autres éloignés, grâce au téléphone, aux satellites, à Internet. Jamais nous n'avons eu accès si vite à autant d'informations, pu traiter simultanément, depuis le boulier jusqu'à l'ordinateur quantique, une telle quantité d'informations. Jamais nous n'avons pu accéder presque instantanément aux êtres et aux richesses de l'autre bout du monde, par la radio, la télévision, Internet et le commerce électronique, pu acquérir d'un clic les produits les plus exotiques : « *l'espace perd de sa primauté et de son importance pour la plupart des actions et interactions sociales*³ ».

Voilà l'un des progrès de l'homme les plus *bouleversants* : la contraction de l'espace et du temps.

Localité et non localité

Nous sommes devenus « citoyens du monde », dit-on. Quelle belle idée... La mondialisation, qu'elle séduise ou effraie, résulte de cette contraction permise par la technologie, qui a gommé les frontières et le temps.

² *Aliénation et accélération, Vers une théorie critique de la modernité tardive*, La Découverte, 2012

³ H. Rosa, *op. cit.*, p. 58.

Si bien que, paradoxalement, le « citoyen du monde » n'aurait quasiment plus besoin de sortir de chez lui ; un ordinateur, un accès à Internet et une boîte aux lettres (ainsi qu'une carte bancaire...) suffisent désormais à accueillir le monde entier et ses merveilles⁴ chez soi et même à travailler depuis notre salon.

C'est l'une des beautés du monde que nous vivons.

Mais peut-être devrait-on voir, avec un peu plus de lucidité, que nous sommes principalement devenus « consommateurs du monde » ... Des millions de colis, marchandises et denrées traversent les airs et les océans chaque jour, pour être livrés à notre porte, certes. Nous voyageons plus facilement que jamais pour aller visiter des contrées étrangères. Pour autant, le désir croissant de consommer des produits locaux n'est sans doute pas seulement lié à un souhait d'une économie responsable et respectueuse de la planète, mais peut-être aussi à un besoin de se rassurer en rattachant ces produits à une identité, à un sol.

Et si l'on peut accéder au monde sans sortir de chez soi, la nécessité de disposer d'un lieu, simultanément, n'est plus aussi cruciale : la technologie autorise le nomadisme⁵, non seulement pour les individus, qui, selon leur profession, peuvent travailler de n'importe où dès l'instant où ils disposent d'une connexion à internet, mais aussi pour les entreprises, qui peuvent être non localisées et, de loin en loin, finalement apatrides.

En sens inverse, on peut dire que les individus qui sont pourtant voisins au sens géographique du terme « *n'habitent plus le même espace*⁶ » par l'effet de ces technologies qui plongent chacun dans son « monde ».

Au sein des entreprises, la question de l'espace commun surgit également puisque aussi bien le télétravail – *délocalisé* grâce aux technologies de communication pour des raisons de

⁴ Allusion au *Livre des Merveilles* de Marco Polo et ainsi au temps qu'il fallait jadis pour découvrir et accéder aux richesses du monde.

⁵ Jacques Attali, *Une brève histoire de l'avenir*, Fayard, 2006

⁶ Michel Serres, *Petite Poucette*, 2012.

confort des salariés et d'optimisation de l'espace par les entreprises – serait finalement un facteur de stress supplémentaire, générant un sentiment d'exclusion, un sentiment d'être hors du groupe, destructeur du sentiment d'appartenance⁷.

La notion de *localité* a ainsi perdu une partie de son sens. Et on ne peut donc ignorer, en contrepoint du mouvement centrifuge – l'accès au monde – autorisé par la contraction de l'espace et du temps, un mouvement centripète opposé, motivé par la peur de cette immensité soudaine, la peur de cette « non-localité », un mouvement de repli sur soi face à cette accélération et à cet océan de possibles ou, pour les oubliés, d'impossibles.

Cette immensité contractée et vertigineuse, dans laquelle les règles et frontières habituelles – par exemple nationales - n'ont plus guère de signification, entraîne à l'évidence une perte de repères, car « *le droit et la paix reposent originellement sur des enceintes au sens spatial* », « *sur une localisation et un ordre qui ont trait au sol*⁸ ». En effet, établir une frontière, une limite, c'est précisément l'origine de la norme⁹, la norme qui unit les citoyens.

Car ce monde apparemment sans frontières, ce « *désenclavement*¹⁰ », c'est aussi un monde dont les normes sont plus floues, voire carrément inexistantes, et dans lequel les protections que l'on peut attendre sont donc elles-mêmes moins claires et moins vigoureuses. C'est là que la peur, la peur d'être affaibli, dissous dans l'anonymat, sinon envahi par l'étranger, peut ressurgir. Car, après tout, si je peux aller si facilement chez l'autre, ce même autre peut, lui aussi, venir facilement chez moi...

Il n'est donc pas très surprenant que dans ce monde, détaché de l'espace et des règles jusque-là connues, le réflexe de protection de certains soit de se renfermer dans leurs frontières, d'affirmer, « *par réaction, nos différences*¹¹ ».

⁷ *Working anytime, anywhere: the effects on the world of work*, Rapport des Nations Unies de 2017.

⁸ Carl Schmitt, *Le Nomos de la Terre*, 1950 (PUF, 2012).

⁹ Du grec « nomos » (« loi »), dont la racine est « nemo » : « partager, habiter, occuper » (occuper un pâturage – « nemos »).

¹⁰ Amin Maalouf, *Le dérèglement du monde*, Grasset, 2009, p. 80.

¹¹ Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, Grasset, 1998, p. 114.

Car l'homme, s'il est un être social, est également un être viscéralement territorial, en sorte que le sol sur lequel nous vivons est, à l'évidence, une composante de notre identité.

Fondamentalement, si les hommes tendent à se rassembler, c'est parce qu'ils ont peur, et particulièrement peur d'être seuls et peur de l'inconnu¹². Et c'est parce qu'une assemblée d'hommes se donne un espace délimité dont l'accès est filtré qu'elle peut conserver une solidité et une stabilité, tout en pouvant lutter contre le risque d'agressions extérieures¹³.

La contraction de l'espace et la sensation d'immensité qu'elle crée viennent donc, à travers la question de la sphère locale de l'individu, heurter la perception de l'identité de ce même individu et susciter la peur de voir cette identité diluée.

La montée des nationalismes, régionalismes et communautarismes en Europe ces dernières années n'est pas le fruit du hasard, mais bien corrélée à cette contraction de l'espace qui, par réaction, fait ressurgir la question de l'espace et de la *localité* comme élément crucial d'identité et, par-delà, de la citoyenneté, puisque, évidemment, le communautarisme est une « *négation de l'idée même de citoyenneté* »¹⁴ et s'oppose à l'épanouissement de la démocratie, tandis que les « *crispations identitaires*¹⁵ » sont synonymes de régression.

Loin de construire des murs qui renferment les citoyens sur leurs peurs – et les enferment donc dans une identité particulière – au prétexte de les protéger, ou de stigmatiser voire d'interdire les communautarismes, l'un des enjeux est au contraire de réconcilier le local et le non-local – de les *connecter* –, d'assumer la diversité des identités tout en construisant une identité qui serait « *perçue comme la somme de toutes les appartenances*¹⁶ », dans laquelle l'appartenance à une large communauté humaine finirait par transcender les identités particulières.

¹² Elias Canetti, *Masse et Puissance*, 1966.

¹³ Nicolas Poirier, *Canetti. Les métamorphoses contre la puissance*, Michalon, 2018.

¹⁴ Amin Maalouf, *Le dérèglement du monde*, Grasset, 2009, p. 58.

¹⁵ Amin Maalouf, *op. cit.*, p. 69.

¹⁶ Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, p. 115.

La perception par l'individu de la réalité de son territoire et de son identité, ainsi que la reconnaissance de ceux-ci par les autres, sont des éléments fondamentaux de nature à apaiser les peurs, tout autant que, sur ces fondements préalables, la connexion avec les autres territoires et l'accès au monde.

La question identitaire, au-delà de la question de l'espace qui la fonde, est d'autant plus cruciale que, dans un univers numérique qui favorise la juxtaposition d'individualités détachées d'un tout, cette même quête d'appartenance est exacerbée.

La société des individus

Une autre beauté des technologies avec lesquelles nous vivons est la facilité avec laquelle nous pouvons constituer et entretenir un réseau, qui nous relie les uns aux autres, seraient-ils à l'autre bout du monde. Facebook, LinkedIn, Instagram, WhatsApp, Snapchat... Que de moyens commodes et plaisants d'échanger avec sa « tribu », qu'elle soit familiale, amicale ou professionnelle, où que nous soyons, grâce à notre téléphone mobile.

On ne dira jamais assez à quel point ce *smartphone* devenu absolument indispensable pour la plupart d'entre nous¹⁷ a révolutionné notre mode de fonctionnement : on n'appelle désormais plus un foyer, une « maisonnée », mais un individu singulier. Le téléphone mobile est ainsi à la fois le symbole de notre singularité et le vecteur presque unique de notre illusoire rattachement à l'univers, petite fenêtre dans laquelle tout notre monde converge et dans laquelle, tel Narcisse, nous nous contemplons toute la journée.

Mais c'est une illusion de croire que nous pouvons connaître le monde au travers de la fenêtre de nos écrans, sans aller *vraiment* à la rencontre de l'autre, sans être *vraiment* à l'écoute de l'autre.

¹⁷ En 2018, il y aurait plus de téléphones mobiles actifs (7,7 milliards) que d'habitants sur Terre, pour environ 5 milliards d'utilisateurs de téléphones mobiles (Statista). C'est désormais l'écran le plus utilisé, devant l'ordinateur et les tablettes.

Car qu'échange-t-on vraiment, en réalité, sur ces réseaux ? L'usage de ces outils centrés sur l'individu dans une structure en abyme narcissique, se réduit trop souvent à une mise en scène de soi-même – le *selfie* en étant l'expression la plus vulgaire, jusqu'à faire de l'exposition de soi la source ultime de revenus (les « influenceurs » Instagram, par exemple).

Le sujet devient *son propre objet*, dans une exposition de soi qui, précisément, se situe à l'*opposé* de la rencontre de l'autre.

Combien de fois voyons-nous - quand nous n'en sommes pas nous-même acteurs – des personnes attablées ensemble qui, loin d'écouter l'autre – loin même de simplement communiquer entre elles, sont chacune abîmées dans l'écran de leur smartphone ?

Ce n'est pas par hasard que le yoga, la méditation connaissent un tel succès dans nos sociétés, puisqu'ils sont des moyens de se retrouver soi-même, de *déconnecter*. C'est d'ailleurs un paradoxe de voir le grand nombre d'applications de méditation et méthodes de relaxation téléchargées sur les smartphones... Outre la loi sur le « droit à la déconnexion » institué en France dans le cadre des relations de travail, on voit ainsi apparaître des stages de déconnexion, des séjours de « digital detox » – parfois proposés par les employeurs eux-mêmes, destinés à se « ressourcer ».

Au-delà de l'aspect addictif de ces technologies et de la trop grande intrusion du monde du travail dans la vie privée, la question centrale est certainement celle du rapport à soi-même et du rapport aux autres, que ces technologies viennent interpeler.

Il n'est sans doute pas surprenant qu'après plus d'un demi-siècle de consommation de masse, de standardisation des produits, conjugué à la contraction de l'espace et aux peurs qu'elle génère, l'individu ait cherché, dans cet océan, à se différencier, à se centrer encore plus sur lui-même et à mieux affirmer son identité.

Une fois de plus, le marché et la technologie sont venus répondre à ce besoin, pour même l'amplifier.

Jamais l'offre de produits n'a été si importante et variée dans les rayons des magasins, qu'ils soient physiques ou en ligne. Jamais un tel degré de personnalisation de l'offre n'a été atteint, peut-être pour le plus grand confort de chacun ; on ne compte plus les possibilités de produits et services sur mesure, les possibilités de se *distinguer*.

L'individu – essentiellement dans sa facette de consommateur – a été peu à peu placé au centre du jeu. La « *customer centricity* » est désormais le leitmotiv de la plupart des entreprises, considérée comme un large levier de croissance et un gage de meilleure rentabilité.

C'est d'ailleurs pourquoi nos faits et gestes sont traqués – par Google et les applications de notre smartphone, par exemple – pour mieux affiner les offres qui nous sont faites, les adapter le plus précisément à nos besoins et cultiver l'illusion que nous sommes uniques.

« *Data is the new oil* » est ainsi devenu un des mantras du monde moderne¹⁸, précipitant les entreprises dans la collecte massive des données personnelles de leurs clients - en n'oubliant jamais que « *si c'est gratuit, c'est vous le produit* ».

L'extrême personnalisation des contenus, fondée sur des algorithmes au plus près de nos désirs intimes, qu'il s'agisse d'offres commerciales, de musique ou de films selon nos goûts, de livres ou d'actualités adaptés à nos centres d'intérêt, donne une sensation de confort et d'unicité au consommateur, pour le plus grand bénéfice des entreprises qui y pourvoient.

Pour autant, cette construction d'univers personnalisés contribue à exacerber l'ego de chacun et bride la curiosité de l'individu en l'enfermant dans un environnement familial, en miroir de lui-même¹⁹, à l'abri d'une diversité qui le conduirait, au contraire, à construire et renforcer son esprit critique.

¹⁸ *The world's most valuable resource is no longer oil, but data*, The Economist, 6 mai 2017.

¹⁹ Bruno Patino, *La civilisation du poisson rouge : petit traité du marché de l'attention*, Grasset, 2019

Voici venue la « *société des individus*²⁰ », coupés les uns des autres et centrés sur eux-mêmes, dans laquelle il s'agit d'abord de se *divertir* – « se divertir », c'est se détourner, *s'éloigner du réel* – c'est-à-dire de masquer nos peurs derrière la consommation de divertissements de tous ordres qui, avec la complicité des géants du numérique, nous détournent de l'essentiel, puisque consommer, c'est finalement dépenser du temps de sa propre vie – c'est l'*aliénation* de l'individu –, tandis que l'omniprésence de l'assurance nous donne l'illusion d'une protection face à l'angoisse de l'avenir et de la solitude.

Jacques Attali exposait déjà que le divertissement et l'assurance seraient les industries de l'avenir²¹, à raison : une véritable *économie de la peur* s'est instituée.

Simultanément, le succès du « développement personnel », qui repose largement sur l'idée que « *la richesse et la pauvreté, le succès et l'échec, la santé et la maladie sont de notre seule responsabilité*²² », nous détourne lui aussi du collectif et laisse l'individu seul face à lui-même et à ses peurs, pour finalement les alimenter de plus fort.

Le statut « d'auto-entrepreneur » comme l'expression de « Start-up Nation » sont de la même veine : des mascarades qui, derrière la belle idée de responsabilité, laissent les individus dans leur solitude et l'illusion qu'ils ne doivent rien à personne.

Une telle survalorisation – surexploitation – de l'ego de chacun n'a en réalité pour effet que de faire résonner plus encore la peur de l'anonymat, de la solitude, et elle démultiplie, dans notre univers numérique et contracté, la nécessité d'être reconnu par les autres²³.

Comment, en effet, imaginer exister dans un tel océan d'images, un tel flot d'informations ; comment y défendre son identité, sa singularité ?

²⁰ Norbert Elias, 1987.

²¹ J. Attali, *Une brève histoire de l'avenir*, Fayard, 2006.

²² Eva Illouz et Edgar Cabanas, *Happycratie : comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies*, Premier Parallèle, 2018.

²³ Nécessité de reconnaissance dans la ligne de ce qu'Adam Smith a montré dans sa *Théorie des sentiments moraux*.

Il faut donc, croit-on, se construire ou se rattacher à une communauté, une « tribu » numérique à laquelle on est en permanence rattaché²⁴, disposer du plus grand nombre « d'amis » sur Facebook ou LinkedIn, du maximum de « followers », récolter des « likes » (symbolisés par un pouce levé comme dans les arènes de Rome, comme si notre vie en dépendait...), entretenant l'illusion que l'on existe ainsi, sinon que c'est un moyen de gagner sa vie et de devenir célèbre...

Il faut aussi, croit-on encore, se rattacher à une identité de marque qui nous unirait à une communauté particulière, pour le plus grand bénéfice des commerces qui conçoivent ces produits de marques, souvent éphémères, qui finalement rassemblent ceux qui se ressemblent dans une mise en abyme de soi-même et alimentent l'idée qu'on ne peut faire confiance qu'à celui qui nous ressemble et non à *l'autre*.

Ou, enfin, s'insérer dans une communauté virtuelle et s'inventer, sous un pseudonyme, une identité fantasmagorique et une vie coupée de la réalité.

En définitive, ces technologies, si l'on n'y prend garde, peuvent venir alimenter la construction de communautés – au-delà des sympathiques « communautés d'utilisateurs » fondant le modèle économique et le succès de nombre d'entreprises – au lieu d'ouvrir l'espace et l'esprit, de cultiver la diversité et de contribuer à l'élaboration du sentiment d'appartenance nécessaire à toute république.

²⁴ Ainsi « Threads », la messagerie d'Instagram pensée pour favoriser le partage constant entre les utilisateurs et leurs proches, a pour propos d'informer son cercle sur son « statut » et ses activités en permanence, maintenir un lien même si les utilisateurs n'ont « pas le temps pour une conversation » ...

B – L'appartenance à une république qui oblige

L'école de la transmission

La responsabilité des parents dans l'éducation de leurs enfants et dans l'accès, l'apprentissage et la maîtrise des technologies de communication est naturellement clef. Ces écrans et réseaux, qui viennent percuter la structure même de la cellule familiale, première cellule sociale, devraient être laissés sur le seuil des moments de vie commune, au profit de moments de partage et rencontre sacralisés. Combien de parents voit-on abandonner leurs enfants à leur écran, simulacre digital de nounou et doudou, souvent pour mieux se plonger eux-mêmes dans le leur ? Lorsque l'on observe que le temps cumulé passé par les enfants sur leurs écrans dépasse le volume horaire d'une année scolaire²⁵, l'urgence est grande à modifier les comportements.

Après les parents, c'est évidemment à l'école de la république que revient au premier chef le rôle d'élever les futurs citoyens dans la diversité, le respect et l'écoute de l'autre, l'appréhension et le respect d'un espace commun (la salle de classe), afin d'élaborer la curiosité et l'esprit critique.

Une grande erreur a certainement été de faire de l'école d'abord un lieu pour former à un métier, tourné vers le marché du travail et « l'employabilité » des individus. Bien entendu, il ne s'agit pas de prôner une éducation éthérée, détachée des réalités économiques, mais d'insister sur le fait que son rôle est d'abord de construire des citoyens libres et responsables, réunis par un même sentiment d'appartenance, sur le fait que l'éducation est le premier socle de toute république civilisée.

Cela ne pourra se réaliser pleinement sans une restauration du statut et de l'autorité des enseignants, ce qui implique notamment d'améliorer significativement la reconnaissance sociale des enseignants – notamment leur rémunération, ce qui aurait également la vertu

²⁵ Michel Desmurget, *La Fabrique du crétin digital*, Seuil, 2019.

d'attirer de nouveaux talents – et de les protéger contre les velléités conduisant à faire des élèves des êtres trop intouchables et les parents des consommateurs de réussite exigeants.

Cela ne pourra se réaliser pleinement sans défendre une école accueillant la diversité et la mixité sociale – tout en demeurant évidemment laïque et sans laisser se constituer des ghettos, et sans non plus instituer des quotas qui ne font que stigmatiser²⁶ –, réconciliant elle aussi le local et le non-local en tenant son rang à la fois dans les territoires reculés et en s'insérant véritablement dans l'espace-temps numérique dans lequel nous vivons désormais.

C'est ainsi à l'école qu'il revient de représenter une forme d'universalité, dans laquelle l'élève fait partie d'un tout, sentiment qui, avec l'esprit critique, contribue à construire la confiance en soi, donc dans l'autre, même si cet autre ne nous ressemble pas.

C'est enfin à l'école – notamment, car les parents ont naturellement la responsabilité de l'éducation de leurs enfants – que revient la tâche d'apprendre aux futurs citoyens à se *distinguer* par leur travail et leur conduite – par leur mérite –, de les conduire à découvrir et à exprimer leur talent.

A cet égard, l'épineuse question du mérite doit être abordée sans détours, car « *l'idéal méritocratique est fils de la démocratie. Il est l'effet pervers d'une aspiration égalitaire, l'égalité des chances, égalité des chances qui finit par créer une inégalité de mérite* » : « *plus une société est au départ égalitaire, démocratique de tempérament, plus l'idéal méritocratique y sera fort et – c'est ici que le paradoxe est dévoilé – plus la perversion inégalitaire engendrée par accident sera puissante*²⁷ ».

Ce paradoxe étant souligné, Emmanuel Todd expose que « *le méritocrate pense tout devoir à son intelligence et à son travail, à son mérite. Loin d'aspérer à faire vivre l'égalité, au-delà du mot, il considère trop souvent ceux qui ne l'ont pas suivi dans sa trajectoire ascendante comme, selon son tempérament, des gens moins doués, stupides ou débiles* », tandis que

²⁶ et qui laisseront toujours place à la suspicion que l'étudiant ainsi recruté ne le doit pas à son mérite propre.

²⁷ Emmanuel Todd, *Où en sommes-nous ? Une esquisse de l'histoire humaine*, Seuil, 2017, p. 481-482.

« celui qui a hérité de son statut privilégié, aristocrate ou non, sait bien, au plus profond de lui-même, ce qu'il doit à ses ancêtres²⁸ », ce qui conduirait à une plus grande modestie.

Ce n'est pas la question de l'aristocratie qui importe ici, mais celle de la *transmission*, d'un héritage provenant de nos aînés et de la collectivité qui transcende la réussite d'un individu.

L'école est le lieu de la transmission par excellence (dans les deux sens du terme) et, s'il est impératif de combler l'inégalité des chances par un large développement de l'attribution de bourses ou prêts aidés fondée sur le mérite des étudiants, il importe donc tout autant que soit défendue l'idée que la réussite scolaire d'un individu résulte aussi de l'effort collectif, de l'efficacité d'un système éducatif, de l'attention des parents, de la pertinence et de l'écoute des enseignants, et ne soit pas la réussite arrogante d'un individu seul ; l'idée que celui qui a réussi est aussi redevable à la collectivité : « République oblige ».

En d'autres termes, que la réussite soit aussi perçue comme un privilège dont on a hérité, accompagné de devoirs. Au Royaume Uni, expose le même Emmanuel Todd, il existe une « *tradition aristocratique qui transcende les individus et les classes* », la « *notion d'une noblesse qui oblige, de devoirs qui accompagnent les privilèges*²⁹ ». C'est pourquoi, par exemple, l'apprentissage ou le mentoring prodigué par les aînés, à l'école comme dans les entreprises, est un élément clef de transmission, parce qu'il permet aussi à ces aînés de transmettre à leur tour cet « héritage » aux plus jeunes, qui en seront à leur tour dépositaires.

C'est ainsi la transmission et la constitution d'un « capital culturel » qu'il faut souhaiter au profit des jeunes citoyens, plutôt qu'un capital tout court³⁰.

Il importe d'assumer que la réussite scolaire repose sur le mérite, mérite dont la notion ne devrait plus être bannie des écoles et universités, puisque aussi bien la vie qui attend nos enfants est frappée au coin de la compétition.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Il est fait ici allusion à la proposition de Thomas Piketty d'instituer une « dotation universelle en capital » (*Capital et Idéologie*, Seuil, 2019, p. 1126 s.).

Encore faut-il s'entendre sur ce que signifie le mérite. L'énarchie, toujours colbertiste et mauvaise singerie d'une aristocratie³¹ digne de ce nom – c'est-à-dire empreinte de noblesse d'âme et consciente de ses devoirs –, a fait beaucoup de tort à l'appréciation de ce que pouvait être le mérite dans notre société.

Naturellement, le mérite ne se mesure pas à la réussite financière, mais à la richesse – au sens le plus large du terme – créée au profit de la collectivité.

Le mérite, c'est l'engagement dans la découverte et le développement de son talent, quel que soit ce talent, dès lors qu'il est adressé à l'autre.

Il faut ainsi prêter une attention particulière, par exemple, à nos artisans porteurs de métiers séculaires et magnifiques, et d'autres à découvrir encore, aux passionnés qui s'engagent dans un sport, un art ou une initiative tournée vers les autres.

La loi et la carte des territoires

Si l'école est un lieu de construction d'une certaine universalité et d'un sentiment d'appartenance à une collectivité, un autre des leviers permettant une telle construction est la manière de concevoir l'action législative.

Il importe en effet que l'action législative s'inscrive dans l'idée que la loi doit essentiellement demeurer *universelle* – c'est-à-dire qu'elle englobe tous les citoyens – et que c'est la modération qui doit guider la production de lois.

L'article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen rappelle que la loi « *doit être la même pour tous* » et, puisqu'elle doit demeurer l'expression de la volonté générale et emporter l'adhésion du plus grand nombre, le législateur doit autant que possible se garder de forger des lois qui scindent la société, qui constituent des catégories particulières de

³¹ Terme employé ici au sens aristotélicien, c'est-à-dire une autorité entre les mains des meilleurs gens de bien ou employée pour le plus grand bien de l'Etat et de tous les membres de la société.

citoyens, au prétexte – souvent animé de bonne volonté quand il n’est pas simplement le fruit de pressions d’un groupe singulier – de considérer une situation particulière ou prévenir un comportement considéré comme inopportun.

Bien entendu, il est du devoir de la collectivité – et donc du législateur – de protéger les plus fragiles. Pour autant, il faut être attentif à l’effet pervers des lois³², en particuliers des lois catégorielles, se défier de l’accomplissement purement formel d’une loi qui pourrait voir « *ses propres sujets la doubler d’une autre norme, norme privée, qui, peu ou prou, la viderait de sa substance*³³ ».

C’est particulièrement vrai des normes fiscales, dont on sait à quel point elles suscitent l’ingéniosité pour y échapper et combien il est vrai ceux que le fisc désigne pour acquitter une contribution ne sont pas toujours ceux qui la supporteront définitivement.

Cet effet pervers ne se limite pas à la législation fiscale. On a ainsi voulu protéger les consommateurs contre l’endettement excessif ou la malice de certains professionnels en instituant des formalités et délais particuliers pour la conclusion de certains contrats, qui, finalement, n’ont fait que renchérir le coût des opérations visées – le plus souvent en défaveur du consommateur lui-même. Surtout, cela a conduit à construire une catégorie particulière de citoyens – les « consommateurs » – considérés comme moins « éclairés », situation qui finit par dissoudre dans le néant la responsabilité de chacun dans ses actes.

Au-delà de cette illustration qui pourrait être considérée comme anecdotique et plus largement, il faut être particulièrement attentif à l’effet de tous les « droits à » (droit à l’enfant, droit à l’éducation, droit aux loisirs – la liste est interminable), qui peuvent être compris comme « mon » droit contre l’autre, alimentant le déploiement d’egos coupés de l’autre, et ainsi devenir des facteurs clivants de la société, des éléments de construction de catégories qui sapent l’unité des citoyens, voire, à l’extrême, qui favorisent l’émergence de communautarismes.

³² J. Carbonnier, *Les phénomènes d’incidence dans l’application des lois*, repris dans *Flexible droit, pour une sociologie du droit sans rigueur*, du même auteur, LGDJ. 2001.

³³ *Ibid.*

La loi doit susciter l'ouverture à l'autre, car n'oublions jamais, selon la belle formule de Robert Badinter, que les droits de l'homme, ce sont *les droits de l'autre*.

Spinoza nous alertait déjà sur le fait que « *vouloir régir la vie humaine tout entière par des lois, c'est exaspérer les défauts plutôt que de les corriger*³⁴ ». Ce qui conduit, comme condition de l'universalité de la loi, à la nécessaire modération dans la production de lois, en particulier de lois trop détaillées et de circonstance.

Il faut marteler que c'est aux juges et à eux seuls – juges auxquels il s'agirait de faire enfin pleinement confiance – que revient le rôle d'appliquer la loi aux situations particulières, à l'intimité des conflits et souffrances, au plus près de la mouvance des sensibilités, en acceptant la possible imperfection de la justice des hommes plutôt que de croire en l'illusoire efficacité de lois détaillées souvent frappées d'obsolescence dès avant leur publication.

L'organisation des territoires est enfin un aspect déterminant de la construction d'un sentiment d'appartenance, puisque l'identité et le sol sont intimement liés.

On ne peut que constater à cet égard que les Français sont particulièrement attachés à leurs « communes » – quelle magnifique idée derrière ce mot –, parce que la commune est enracinée dans un sol identifiable, et par conséquent attachés à leurs maires³⁵. Et si la commune doit demeurer l'entité politique fondamentale, notamment parce qu'elle *rassure*, on pourrait cependant favoriser encore les fusions³⁶ ou les communautés de communes qui rassemblent des citoyens dans un projet particulier, en assumant leurs identités et leurs différences, tout en stimulant un changement d'échelle qui les insèrera mieux dans le monde contracté³⁷.

³⁴ Traité théologico-politique, chap. XX.

³⁵ Le maire demeurant l' élu préféré des Français (Enquête du CEVIPOF sur les attentes municipales des Français, Juin 2019).

³⁶ La loi du 16 mars 2015 encourageant déjà les fusions de communes au moyen d'une incitation financière.

³⁷ 40 % des communes de l'Union européenne sont françaises, pour une population moyenne de 1.800 habitants, contre 5.500 dans l'Union.

Passons sur le sempiternel débat de l'articulation entre les départements et régions, limités à un rôle administratif³⁸ en raison d'une décentralisation inachevée et empreints de manque de clarté dans leur organisation³⁹ - ce qui ne permet pas aux citoyens de s'y *repérer* –, et l'Etat, toujours embarrassé de ses inspirations monarchiques et colbertistes, même s'il semble évident que l'Etat devrait abandonner, en confiance, certains éléments de souveraineté pour se concentrer sur les enjeux de dimension et d'intérêt strictement nationaux, européens et internationaux.

Une autorité, si elle prétend exister, doit être incarnée et ainsi dotée de certains attributs de souveraineté, en sorte que la réconciliation du local et du non-local, dans cette problématique de diversité d'identités et d'espace désormais contracté, peut trouver certaines réponses dans une carte des territoires lisible et repensée à l'aune de ce monde, impliquant une redéfinition du maillage territorial⁴⁰, une accélération et une amplification de la connexion entre les espaces, au moyen d'infrastructures adaptées, ainsi que le développement rapide de l'accès de tous aux technologies de communication, puisque aussi bien c'est l'ouverture au monde, ainsi que, presque paradoxalement, l'écriture de frontières fermes qui font partie des clefs permettant d'apaiser les peurs.

L'Europe, qui reste assez lointaine, réglementaire, monétaire et administrative, à la recherche de la construction d'un consensus autour de belles et nobles idées, doit ainsi, si elle veut s'inscrire dans une *localité*, acquérir une dimension véritablement politique et s'affirmer dans l'espace contracté, construire son identité autour d'un sol identifiable et au sein de frontières claires et non mouvantes.

³⁸ A la différence par exemple des Länder allemands et cantons suisses, lesquels disposent chacun d'une constitution, d'une assemblée et d'un gouvernement, tout comme, dans une autre mesure, les Etats composant les Etats-Unis et ceux qui forment le Royaume-Uni disposent des éléments d'une réelle souveraineté.

³⁹ Cf le rapport de la Cour des comptes sur « *Les services déconcentrés de l'Etat* » de décembre 2017, fustigeant le millefeuille territorial de l'Etat.

⁴⁰ Si les départements, conçus en fonction de la distance parcourue à cheval en une journée, n'ont plus guère de pertinence, les régions, qui s'ancrent dans des géographies et des identités assez affirmées, devraient voir leur souveraineté s'étoffer et se voir dotées d'une puissance politique identifiée et incarnée, sans nécessairement s'arrêter à leur nombre et délimitations géographiques actuels, permettant aux membres des communautés de communes qui y sont rattachées de s'y faire effectivement représenter.

Car il n'existe pas – pas encore – d'identité européenne ni de géographie circonscrite qui permettraient la construction d'un véritable sentiment d'appartenance, l'Europe ayant trop été celle des idées et de la monnaie avant d'être l'Europe des hommes.

Dans cette perspective, l'Europe doit être dotée d'une souveraineté identifiée et incarnée, et ainsi certainement construite autour d'un nombre d'Etats – n'en déplaise à certains – certainement plus resserré qu'aujourd'hui, pour acquérir la stabilité et la force nécessaires pour rivaliser avec les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde et d'autres puissances du monde.

L'élaboration chez l'individu d'un sentiment d'appartenance est ainsi centrale, aussi bien dans la perspective de réconcilier le local et le non-local de manière à mieux appréhender la contraction de l'espace que dans celle de la construction de la confiance en soi et de l'esprit critique, qui ne peut se réaliser que dans le cadre d'une collectivité soudée et un rapport vrai à l'autre.

Sans quoi ce serait laisser libre cours à la toute-puissance de chacun et abandonner le pouvoir à de nouvelles souverainetés.

II – TOUTE-PUISSANCE ET SOUVERAINETES

Puisque la transmission de la puissance et de la souveraineté individuelle à la puissance et à la souveraineté collective est le fondement de tout pacte social, on ne peut pas ne pas observer que les technologies qui nous entourent, qui conduisent l'individu à se replier sur lui-même, à jouir de sa propriété jusqu'au paroxysme et à lui laisser ainsi croire qu'il peut être *son propre souverain*, de même qu'elles permettent l'émergence d'entreprises numériques géantes, viennent concurrencer et menacer la souveraineté traditionnelle des Etats.

A – Illusions d'autosuffisance

La mise en réseau permise par les technologies de communication possède encore cette beauté que nous pouvons désormais accéder à une palette jamais vue de services et, même, proposer les nôtres, jusqu'à rentabiliser – que l'on songe à Uber, Airbnb, BlablaCar et autres – la moindre parcelle inexploitée de nos biens et talents.

C'est la fameuse « désintermédiation » – « ubérisation » – par laquelle nous pouvons, sans intermédiaire (enfin, avec l'intermédiaire de l'entreprise qui propose la mise en relation et qui prélève sa dîme au passage...) accéder aux produits et services d'autres individus et réciproquement offrir les nôtres, et qui vient renouveler – bouleverser – nombres d'industries en démultipliant et accélérant les possibilités de monétiser ses propres biens et services grâce à la puissance numérique exprimée dans l'immensité de l'espace contracté.

« *What's mine is yours*⁴¹ » est ainsi la proposition ultime de cette tendance à « l'ubérisation ».

Et l'on doit bien reconnaître que, par exemple, louer un appartement juste selon ses besoins est éminemment pratique, tandis que, pour le propriétaire, rentabiliser ses moments

⁴¹ *What's mine is yours : How Collaborative Consumption is Changing the Way We Live*, Rachel Botsman et Rob Rodgers, 2010.

d'absence est alléchant. Là encore, Internet a permis la mise en réseau à grande échelle de propriétaires de tous poils et de potentiels locataires, bien au-delà d'ailleurs des biens immobiliers puisqu'on trouve aujourd'hui à louer à peu près tout, jusqu'à l'espace disque ou la capacité de calcul inutilisés de nos ordinateurs, y compris les services d'autres personnes, que ces prestations de services soient gratuites, payantes ou sous forme de troc entre voisins.

Mais ne nous trompons pas sur ce que certains appellent plaisamment « l'économie du partage » : il ne s'agit ni plus ni moins, loin de l'idée de partage, que de l'exacerbation du droit de propriété, porté frénétiquement au sommet de la souveraineté dont chacun dispose sur ses biens, expression de la jouissance ultime de l'individu sur sa propriété, qui peut aller jusqu'à la marchandisation du temps⁴² et du corps.

Ces outils de désintermédiation alimentent le sentiment de toute-puissance de l'individu et, à nouveau, l'idée que chacun, seul face à lui-même, est l'unique responsable de sa réussite, que chacun pourrait être auto-suffisant, en exploitant tout ce que l'on a et non pas ce que l'on est.

L'économie de l'usage

Certes, le droit de propriété, en droit français, droit « exclusif », est bien le droit de jouir et de disposer de ses biens de la manière « *la plus absolue*⁴³ ».

Mais si l'on va au fond des choses, posséder, c'est avoir peur.

Plus exactement, posséder, c'est tenter de *rassurer* une peur. Peur d'être différent, rassurée par l'acquisition des attributs – des *fétiches* – de la tribu à laquelle on veut appartenir ; peur

⁴² Les sites rentafriend ou book-a-friend proposent par exemple de louer son temps libre afin de permettre à des personnes seules de « louer des amis » ...

⁴³ Art. 544 du Code civil, l'expression « la plus » absolue marquant l'importance de ce droit et l'étendue des pouvoirs du propriétaire, puisque aussi bien l'absoluité n'est normalement pas susceptible de nuances.

de manquer, peur de laisser inexploitée la moindre parcelle de nos biens, peur de mourir – symboliquement – que l'on tente d'apaiser en achetant l'éternité d'objets inanimés.

Posséder, c'est aussi affirmer son unicité d'être, l'affirmation d'une exclusivité et, c'est l'essence même du droit de propriété, d'une *exclusion de l'autre*.

Derrière l'idée de propriété, il y a enfin celle de transmission – l'héritage, transmission d'un patrimoine à sa descendance, à la fois survivance de soi-même à travers le temps et gage d'une certaine stabilité et solidarité des familles.

Les temps que nous vivons sont ainsi marqués par une frénésie de la propriété qui trahit une absence de confiance dans l'avenir et est aussi la marque ultime de l'ego : il faut jouir des choses autant et aussi vite qu'il est possible. D'autant plus vite que l'usure physique n'est plus la raison du renouvellement des biens : à l'ère du jetable, les objets sont en effet remplacés bien avant qu'ils ne deviennent inutilisables, en raison de leur obsolescence technologique ou du passage de la mode.

De même, la logique du capitalisme financier est orientée à court terme : « *elle vise à accélérer les vitesses de rotation du capital à tout prix – érodant ainsi les conditions préalables à des investissements économiques stratégiques, à long terme⁴⁴* », en sorte qu'on peut dire que « *les sociétés capitalistes sont animées par la peur⁴⁵* ».

Cette obsession du gain à court terme, de l'épuisement rapide de nos biens par l'effet de notre toute-puissance, ne peut ainsi que susciter crise sur crise si une stabilité et une vision de la société ne sont pas retrouvées.

L'appréhension de la notion de propriété dans nos sociétés occidentales pourrait être centrale dans la recherche d'un apaisement, car, même si « *ce n'est pas la sacralisation de la*

⁴⁴ H. Rosa, *op. cit.*, p. 51.

⁴⁵ H. Rosa, *Résonance, une sociologie de la relation au monde*, La Découverte, 2018, p. 139.

*propriété qui a permis le développement économique et le progrès humain*⁴⁶ », la propriété est un élément structurant de notre civilisation.

Encore faut-il éclairer le débat en distinguant deux sortes de propriétés : la propriété de biens que l'on consomme pour notre survie comme pour notre confort, des biens qui s'usent, et la propriété de biens que l'on conserve, pour notre sécurité comme pour les transmettre, en tant que « patrimoine ».

Cette distinction est fondamentale, car, au fond et une fois la question de la peur surmontée, la propriété des biens que l'on consomme (l'automobile en étant sans doute l'illustration la plus spectaculaire) n'a de sens que dans l'usage que l'on en a, tandis que la propriété des biens que l'on conserve (le domicile de la famille en étant l'archétype) trouve son sens dans la sécurité qu'elle apporte et dans la transmission dont elle peut être l'objet.

Dans un cas, nous sommes essentiellement *usagers* d'un bien, dans l'autre principalement *gardiens* d'un patrimoine.

Dans un cas, la propriété se limite à une vision à court terme, dans l'autre, elle transcende l'individu et s'adresse, à long terme, à nos enfants.

C'est pourquoi il me paraît crucial, sur ces bases, d'opérer un changement de paradigme dans la façon d'aborder la propriété.

L'institution d'une « propriété sociale et temporaire » défendue par Thomas Piketty⁴⁷, qui conduirait à une imposition substantielle de la propriété, avec une « *forte progressivité fiscale* », dans le but de conférer à chaque jeune citoyen une « *dotation universelle en capital* » – « l'héritage pour tous » – ne me paraît pas convaincante, parce qu'elle heurterait de plein fouet la notion essentielle de patrimoine, parce qu'elle remettrait en scène une sorte de lutte des classes, parce qu'on peut douter qu'une subvention suscite l'engagement et la responsabilité et, enfin, parce que, du fait de sa construction fondée sur un impôt venant

⁴⁶ Thomas Piketty, *Capital et idéologie*, Seuil, 2019, p. 15.

⁴⁷ *Capital et idéologie*, Seuil, 2019, p. 1126 s.

éroder des notions fondamentales, elle susciterait inéluctablement – même pour des raisons symboliques – de forts mouvements d'évitement.

Il paraît plus pertinent d'admettre, d'une part, que, dans un monde contracté et pour les biens que l'on consomme à court terme, la propriété n'est plus une notion tellement utile parce que seul importe l'usage de ces biens, tandis que, d'autre part, la propriété des biens « patrimoniaux » – que l'on conserve pour les transmettre – devrait, elle, être relativement sacralisée parce qu'il y va, dans son principe, de notre identité et de notre sécurité.

Pour ce qui est des biens dont nous ne sommes qu'usagers, les modèles proposés par les tenants de « l'ubérisation » - si l'on écarte leur travers majeur de ne constituer en fait qu'un paroxysme de la propriété – et les initiatives reposant sur la location, le prêt, voire le troc de biens et services, ouvrent la voie : centrés sur l'usage d'un bien adapté au strict besoin de l'utilisateur – et donc circonscrits au coût de ce seul usage – ces modèles généralisent l'idée que la propriété et l'usage sont deux notions distinctes.

Bien entendu, l'idée n'est pas neuve et il est possible de louer toutes sortes de biens depuis fort longtemps. La différence se situe dans l'échelle à laquelle cela devient possible, grâce à Internet, et au fait que chaque individu, du fait de la « désintermédiation », peut désormais en éprouver la réalité, dans une relation de confiance avec son interlocuteur, parce que ce dernier est normalement sur le même pied que lui, dans une relation *peer to peer*.

On peut voir là un certain écho aux réflexions sur l'économie de fonctionnalité, nées il y a une vingtaine d'années, qui reposent sur l'idée que s'intéresser à l'usage d'un bien est plus pertinent que de s'attacher à sa propriété et que de ce changement de paradigme résulteraient des conséquences vertueuses pour tous.

Il semble en effet vertueux, renonçant à notre toute-puissance de propriétaire et nos illusions d'autosuffisance, de favoriser une *économie de l'usage*, qui permettrait à l'utilisateur de n'user de certains biens que dans la mesure de ses besoins, permettrait à d'autres d'user des

mêmes biens à d'autres moments et conduirait le producteur de ces biens à les élaborer de manière plus responsable.

Ce dernier point mérite de s'arrêter un instant : ce n'est pas simplement parce que l'usage des biens serait partagé entre plusieurs utilisateurs que le producteur se comporterait de manière plus responsable, plus respectueuse de l'environnement, etc. Il faudrait pour cela que, dans une économie de l'usage, le producteur – ou le metteur en marché, ce qui produirait les mêmes effets – *demeure responsable* du produit mis sur le marché, pour l'usage des utilisateurs, qu'il s'agisse sa production (en ce inclus ses sous-traitants), de son entretien ou de son recyclage.

Et, autant le dire d'emblée, je ne crois pas que la bonne conscience soit un levier suffisant pour faire changer les choses à grande échelle : il est nécessaire que chacun y trouve son intérêt.

Si, dans une économie de l'usage, le producteur d'un bien de consommation s'engage dans la voie de la fabrication de produits responsables, durables, recyclables, ce ne peut être que parce que c'est une source de rentabilité pour lui, parce que c'est *son intérêt*, et non pas par bonne conscience ou soumission à des règlements contraignants⁴⁸.

L'évolution des modèles économiques allant dans ce sens doit être soutenue : de la simple vente d'un produit (je vends une automobile) à la vente d'un *résultat*⁴⁹, la rémunération du fournisseur devenant *fonction de l'atteinte du résultat* (je vends la possibilité de me déplacer en automobile d'un point A à un point B, durant une période déterminée et pour un coût déterminé), le bénéfice pour l'utilisateur est plus grand et plus individualisé dans la seconde situation, de même que la responsabilité du fournisseur est plus importante. Ce qui incitera donc ce dernier, en contemplation de sa propre rentabilité, parce qu'il partage la création de

⁴⁸ Non pas que certaines réglementations ne permettent pas de susciter le changement, mais on ne sait que trop la tentation de certains industriels ou professionnels, pour ces mêmes raisons de rentabilité, d'échapper à la contrainte. Le « Dieselgate », dans l'industrie automobile, en est un exemple éclatant.

⁴⁹ Le modèle de l'abonnement, qui a fait florès, n'étant en réalité qu'une étape entre ces deux modèles.

valeur avec son client et qu'il conserve les risques du produit, à préférer concevoir des produits durables, fiables, recyclables.

En d'autres mots, favoriser une économie de l'usage, en s'éloignant d'une compréhension égoïste de la propriété, permet d'instiller la confiance chez l'utilisateur, la responsabilité de chacun et incite à inscrire la production de biens dans un horizon de temps plus long et dans des processus plus respectueux.

Repenser la richesse

A cette fin, l'impôt est naturellement un puissant levier de modification des comportements. Mais il faut prendre garde, à nouveau, à l'effet pervers des lois qui viennent sanctionner, taxer, dans l'espoir d'infléchir les conduites, prendre garde aux pratiques d'évitement, voire aux révoltes qu'elles peuvent parfois susciter.

L'impôt, fondamentalement, consiste à transférer à la collectivité une portion de la richesse créée par une personne ou une entreprise, pour assurer le bon fonctionnement de la collectivité en question et y construire une certaine solidarité.

Or, pour s'intéresser particulièrement aux entreprises, il est en réalité étrange que l'impôt s'attache à la richesse produite – le seul résultat financier – sans prendre en considération *la façon dont cette richesse est produite*.

Si en effet l'on excepte les mécanismes finalement assez marginaux venant sanctionner ou taxer des procédés considérés comme inopportuns, non productifs, voire nuisibles, dans le but de les freiner⁵⁰, une entreprise A qui réalisera un résultat de 100 dans le respect, l'égalité et le confort de ses salariés, dans le respect de l'environnement et dans une vision à long terme acquittera peu ou prou le même impôt qu'une entreprise B qui réalisera le même

⁵⁰ D'autant que taxer un comportement inopportun aboutit souvent, en fait, à légitimer le comportement en question. La dérive des « crédits carbone » est à cet égard frappante.

résultat de 100 sans égard pour ses salariés ni pour la planète et en produisant des biens jetables.

On devrait considérer, au contraire, que la manière de produire de la richesse est tout sauf indifférente et que créer de la richesse dans le respect des hommes, de la planète, avec une inscription à long terme (ce qui induit une activité de recherche) et sans gaspillage⁵¹, possède de ce fait déjà un *effet contributif* au profit de la collectivité ; que l'amélioration à long terme de la société, par opposition à la recherche d'un gain à court terme, est une richesse en soi.

Des voix toujours plus nombreuses s'élèvent ainsi pour soutenir l'idée que la notion de croissance doit évoluer pour inclure les bénéfices et coûts environnementaux et sociaux à long terme et non pas le seul PIB, pour soutenir un capitalisme inclusif et intégrant le respect de l'environnement⁵².

Il ne s'agit donc pas tant de ralentir l'économie, comme le soutiennent les malthusiens et tenants de la décroissance, que de contempler notamment à travers le prisme de l'impôt un horizon plus lointain et des enjeux plus globaux, de repenser l'économie libérale pour l'inscrire dans une croissance durable, même si la prise en compte de l'amélioration à long terme peut induire une certaine décélération, laquelle « *pourrait devenir à certains égards une nécessité fonctionnelle de la société de l'accélération plutôt qu'une réaction idéologique contre celle-ci*⁵³ ».

Dans cette perspective, le paradigme de l'impôt étant ainsi renversé, une entreprise vertueuse, celle qui a un impact positif et à long terme sur la société, ne devrait plus acquitter, à l'extrême, qu'un impôt marginal⁵⁴, la fonction collective et de redistribution de l'impôt étant

⁵¹ Il faut saluer à cet égard le récent projet de loi français qui prévoit d'instituer un « indice de réparabilité » des produits électriques et électroniques, permettant au consommateur de choisir en connaissance de cause.

⁵² Par exemple l'appel de deux patrons de deux des plus gros fonds d'investissement du monde (Allianz Global et Fidelity International) à repenser le capitalisme pour prendre en considération les nécessités liées au changement climatique (<https://www.ft.com/content/1999422c-057a-11ea-9afa-d9e2401fa7ca>).

⁵³ H. Rosa, *op. cit.*, p. 51.

⁵⁴ Il n'y aurait là aucune atteinte au principe de l'égalité devant l'impôt, dans la mesure où « *le principe d'égalité ne s'oppose ni à ce que le législateur règle de façon différente des situations différentes ni à ce qu'il déroge à l'égalité pour des raisons d'intérêt général pourvu que, dans l'un et l'autre cas, la différence de traitement qui en résulte soit en rapport direct avec l'objet de la loi qui l'établit* » (Conseil constitutionnel décision du 9 avril 1996).

assurée par le comportement de l'entreprise, ce qui aurait également la vertu, outre d'instituer un effet incitatif en affirmant que la normalité réside dans un comportement responsable, de replacer les entreprises concernées en position de meilleure compétitivité internationale en termes de pression fiscale et d'alléger certains coûts pour la collectivité.

Bien entendu, la question des critères qui pourraient fonder un tel système est délicate, critères⁵⁵ qui doivent tenir compte des particularismes locaux et internationaux, de la taille et du type d'activité des entreprises considérées⁵⁶. Mais ce n'est sans doute pas le lieu ici de s'évertuer à les rechercher dans le détail, sans un débat élargi et éclairé.

L'impôt s'adressant aux individus ne peut suivre la même voie, car on ne peut qu'être extrêmement réticent à scruter le comportement individuel pour y rechercher la vertu, le respect de la vie privée devant primer toute autre considération dans une démocratie digne de ce nom⁵⁷.

Certaines entreprises, comme les assurances, s'autorisent à s'insinuer dans notre vie privée pour l'inspecter et proposer une modulation du coût de leur service en fonction de notre bonne conduite ; ce n'est pas le rôle de la république, qui doit au contraire se poser en garant ultime de notre vie privée⁵⁸ et de nos libertés.

La progressivité de l'impôt selon la réussite et la fortune de chacun, ainsi que la contribution différenciée de chacun selon ces critères dans l'accès aux services publics, doivent ainsi bien demeurer parmi les corollaires d'une république qui oblige.

⁵⁵ Le mouvement des B Corp, né en 2006 aux Etats-Unis, certifiant des entreprises à but lucratif répondant à des exigences sociétales et environnementales, de gouvernance et de transparence à l'égard du public, pourrait être à cet égard une source d'inspiration.

⁵⁶ Et peut-être pas sur le modèle des réglementations relatives à la « responsabilité sociétale des entreprises » (RSE ou CSR en anglais) qui se bornent le plus souvent à l'émission administrative de rapports plus ou moins hypocrites et parfois loin de la réalité du terrain, et qui, surtout, ne sont pas accompagnés d'incitations concrètes à modifier le fonctionnement de l'entreprise.

⁵⁷ La « notation » des citoyens, comme en Chine, est à cet égard, évidemment, l'exemple totalitaire à fuir absolument.

⁵⁸ Même si le fisc s'engage dans la voie de scruter les réseaux sociaux pour déceler les fraudeurs.

Pour en venir à la question de la propriété des biens « patrimoniaux », que l'on conserve et que l'on transmet, la maison abritant le foyer familial au premier chef, il est crucial de lui conserver toute son importance, puisqu'elle représente un élément de sécurité le plus fondamental qui soit, incarne les racines de la famille et de l'identité de chacun – l'espace de chacun – et nous rattache, symboliquement ou non, à la terre.

Cette propriété-là transcende en quelque sorte l'individu, à la différence des biens que l'on consomme, et rattache les descendants du propriétaire à une histoire, à une communauté familiale, donne du *sens* à leur propre existence. En ce sens, la propriété immobilière, en particulier, ne saurait être considérée comme « temporaire ».

Il s'agit donc de respecter cette propriété et, s'il faut naturellement l'inscrire dans le principe d'une république qui oblige et donc admettre une certaine redistribution sous la forme d'un impôt sur les successions, il ne s'agirait pas d'en éroder le principe même par une pression fiscale trop élevée, dissuasive, voire par le simple effet d'un symbole comme l'impôt sur la fortune, globalement inefficace.

Il s'agit évidemment aussi de favoriser l'accès des plus démunis à la propriété de leur foyer et il semble qu'il faille à ce propos préférer des mécanismes reposant sur l'engagement et la responsabilité de chacun⁵⁹, comme l'accès à des emprunts raisonnés et à des constructions accessibles, qui ne soient pas reléguées dans la périphérie des cœurs économiques⁶⁰, qui inscrivent l'individu dans une collectivité face à laquelle il est digne et finalement redevable, plutôt que sur des modèles de subventions.

Enfin, il faut poursuivre l'idée que la richesse n'a vraiment de sens que dans l'amélioration à long terme de la société, dans la recherche d'une *croissance durable*, et qu'en conséquence elle implique aussi une certaine redevabilité à la collectivité.

⁵⁹ L'exemple du micro-crédit, né en Inde, donne de réels résultats dès lors qu'on prend garde à ne pas laisser se créer des situations de surendettement.

⁶⁰ En sens inverse, comme exposé plus haut, une bonne connexion des zones rurales est tout aussi importante, de manière à ne plus laisser ces zones se désertifier et à les revivifier.

En sorte que le non usage patent d'un bien doit pouvoir être tempéré par la mise en place d'incitations vigoureuses à donner aux autres accès à ce bien, qu'il s'agisse d'occuper des immeubles trop vides ou, surtout, de diriger un capital somnolent vers l'investissement dans une économie dynamique et tournée vers l'avenir, tels le capital-risque, l'innovation et la construction d'une industrie verte.

La toute-puissance que confèrent les technologies à l'individu, qui renforcent notre illusion d'autosuffisance et de souveraineté individuelle, est alimentée par des géants du numérique qui, à leur tour, bâtissent des éléments de souveraineté défiant directement celle des Etats, ces nouvelles souverainetés risquant de mettre en péril nos démocraties.

B – Nouvelles souverainetés

L'individu souverain

Précurseur de l'éclosion d'une toute-puissance individuelle, le *peer to peer* a sans doute été la première forme de désintermédiation, qui a permis la mise en relation directe de personnes pour partager des fichiers leur appartenant, notamment musicaux et vidéos, globalement fondée sur l'idée de la liberté et de la gratuité d'Internet et sur la volonté de contourner le système – celui des droits d'auteur en l'occurrence – en recourant à des plateformes qui jouent à cache-cache avec les autorités.

A la suite de la crise financière en 2008 et précisément parce que le système financier mondial a été ébranlé à cette occasion, la blockchain – support du bitcoin, ethereum et autres crypto-monnaies – est ensuite apparue, qui permet d'organiser des transactions financières (et par-delà, l'exécution automatique de contrats – les *smart contracts*) sans recourir à un organisme centralisateur, pour un coût financier minime, en s'appuyant sur la force et l'étendue du réseau⁶¹.

On sait à quel point la technologie de la blockchain fait fureur, non pas seulement parce que les 100 premières crypto-monnaies représentent aujourd'hui une capitalisation d'environ 250 milliards de dollars⁶², mais aussi parce qu'elle suscite le plus fort intérêt de la part des plus grandes entreprises, notamment des banques, et des Etats, partout dans le monde, en raison de ses aspects liés aux transactions financières et des possibilités de traçabilité et de certification de produits et services qu'elle offre.

⁶¹ Selon l'OPECST, Les blockchains sont des « technologies de stockage et de transmission d'informations, permettant la constitution de registres répliqués et distribués, sans organe central de contrôle, sécurisées grâce à la cryptographie, et structurées par des blocs liés les uns aux autres, à intervalles de temps réguliers ».

⁶² Capitalisation approximative en novembre 2019, le bitcoin représentant à lui seul plus de 160 milliards de dollars.

Si l'idée de relier les ordinateurs en réseau collaboratif n'est pas neuve⁶³, il faut souligner que le *peer to peer* comme la blockchain ont comme fondement affirmé de court-circuiter des systèmes centraux – les fournisseurs de contenus média et les banques – pour, à nouveau, placer l'individu au centre, dans l'illusion de pouvoir se passer d'une autorité supérieure, laquelle illusion crée, de loin en loin, un sentiment d'impunité alimentant à son tour la toute-puissance de chacun.

Songez que tout un chacun peut désormais émettre sa propre monnaie, sous la forme d'une crypto-monnaie, via une ICO (« *initial coin offering* ») à mi-chemin entre la levée de fonds et le financement participatif. 13 milliards de dollars ont ainsi été levés en 2018 et l'on compte plus de 2.200 crypto-monnaies dans le monde à la fin de l'année 2019, en face de 180 devises en circulation sur la planète⁶⁴.

L'histoire des monnaies apporte un éclairage important à ce sujet, dans la mesure où notre monde a évolué de pièces de métal frappées à l'effigie du Prince jusqu'aux crypto-monnaies.

A Rome, la monnaie était une sorte de « *statue portative*⁶⁵ » et divinisée de l'empereur à laquelle était associée l'énergie juridique que le Prince conférait à l'objet. En cela, la monnaie, qui porte l'image du Prince, emporte avec elle la *confiance*.

Le Prince demeure ainsi comme le propriétaire éminent de la monnaie dont chacun est le propriétaire utile, car c'est « *dans une relation sémantique au souverain que se constitue l'imagerie monétaire. Ce qui la définit, c'est le pouvoir qu'elle a d'évoquer l'Etat, la société, le pays*⁶⁶ ».

⁶³ On la trouve ainsi chez Barjavel, dans *La nuit des temps*, qui met en scène une collaboration mondiale de systèmes informatiques interconnectés pour les besoins de la recherche des configurations linguistiques possibles, afin de comprendre la phrase prononcée par Éléa.

⁶⁴ Les « *stable coins* » adossés au dollar venant par ailleurs pallier les inconvénients de l'importante volatilité des crypto-monnaies et ainsi offrir une plus grande confiance aux utilisateurs.

⁶⁵ Jean Carbonnier, *L'imagerie des monnaies*, Libraires techniques, 1968, repris dans *Flexible droit, pour une sociologie du droit sans rigueur*, du même auteur, LGDJ. 2001, p. 393 s.

⁶⁶ *Ibid.*

L'image des monnaies exprime ainsi la souveraineté, dont le pouvoir de battre monnaie est précisément l'un des attributs.

Si tout un chacun peut émettre sa propre monnaie, il n'est dès lors pas tellement surprenant, lorsque cela est conjugué aux solitudes narcissiques détachées d'un sentiment d'appartenance et alimentées par les réseaux sociaux, évoquées plus haut, et à l'illusion de toute-puissance conférée par une propriété paroxystique et des technologies venant contourner les autorités centralisées, qu'elles soient publiques ou privées, que chacun puisse s'imaginer être devenu *son propre souverain*.

Et en conçoit en conséquence un vaste sentiment d'impunité l'autorisant à défier des autorités incarnant jusque-là l'ordre et la justice, autorités perçues comme illégitimes parce dépossédées d'une partie de leur souveraineté. Le pacte social fondamental, reposant sur le transfert de la souveraineté individuelle à la souveraineté collective, est rompu.

Il n'est que de voir le nombre de pétitions en ligne, qui rassemblent les voix de citoyens concernés par des sujets graves ou moins graves, mais qui peuvent tourner en tribunaux médiatiques – qui signent la fin de la justice – lorsque des informations approximatives, sinon fausses, sont relayées par les réseaux sociaux et les médias, et susceptibles de déclencher de véritables furies⁶⁷.

Il n'est que de voir le niveau de violence et de défiance à l'égard des autorités observé en France et dans d'autres pays d'Europe ces dernières années, qui résulte à l'évidence de ces élans de souverainetés individuelles, qui s'emparent précisément des réseaux sociaux pour s'organiser.

Il est alors logique que chaque individu se sentant ainsi souverain, non seulement ne respecte pas les lois de la république, mais veuille *faire sa loi*.

⁶⁷ Il est fait ici allusion au film *Fury*, de Fritz Lang (1936), mettant en scène un lynchage par la foule.

Impérialismes numériques

Simultanément, les entreprises numériques géantes que sont les GAFA et BATX sont en passe de devenir les véritables souverains de notre monde et il est devenu banal de dénoncer combien ces entreprises ont étendu leur emprise dans l'espace contracté et combien elles accaparent nos libertés, par soif de conquête économique de ce nouveau monde.

Mais on doit souligner à quel point ces géants viennent défier les institutions politiques et bâtir peu à peu les attributs d'une souveraineté concurrente de celle des Etats.

Leur puissance, tant en termes économiques qu'en termes de nombre d'utilisateurs, leur permet de résister aux réglementations des Etats qui abritent leur siège, quand elle ne leur permet pas tout simplement d'imposer les leurs, tandis qu'elles étendent petit à petit leur influence à des fonctions clefs de la cité relevant traditionnellement des Etats⁶⁸, comme la santé, l'éducation, l'énergie, les infrastructures, jusqu'à la conquête spatiale. Leur influence culturelle, elle aussi, concurrence sinon dépasse celle des gouvernements et des institutions académiques.

On observe ainsi parfaitement le mouvement de contournement, sinon d'encercllement, de ces pieuvres numériques, qui pourrait finir par vider les Etats de leur substance, mouvement parfois même opéré en se servant des infrastructures des Etats, lesquels y voient une source de subsides ou d'économies à court terme plutôt que d'en conserver le contrôle dans une vision à long terme.

C'est pourquoi la volonté d'une entreprise comme Facebook, entourée de nombre de grandes entreprises de la planète, d'instituer sa propre monnaie numérique, le *Libra*, « proxi-monnaie » reposant sur des devises déjà existantes à proportion de leur usage dans le

⁶⁸ Voir *Silicon States : The Power and Politics of Big Tech and What It Means for Our Future*, Lucie Green, 2018.

commerce mondial et avec l'ambition de devenir une monnaie disponible mondialement⁶⁹, devrait susciter la plus grande inquiétude des Etats, notamment européens, et, au-delà de leur inquiétude⁷⁰, une réaction rapide et vigoureuse, parce qu'une monnaie de ce type viendrait saper parmi les derniers éléments de leur souveraineté.

La Chine a bien compris l'intérêt et les enjeux d'une monnaie numérique pour sa propre souveraineté, tout d'abord en réglementant et limitant les ICO sur son sol, puis en prévoyant d'édifier sa propre monnaie virtuelle, même s'il devrait s'agir davantage d'une monnaie électronique, c'est-à-dire stockée sur un support centralisé, plutôt que d'une crypto-monnaie reposant sur des ordinateurs en réseau.

La Tunisie s'est également engagée dans la voie de l'émission d'une monnaie numérique de banque centrale⁷¹, le E-dinar, voulant allier le meilleur des deux mondes : la commodité et la sécurité de la monnaie numérique, et les fonctionnalités éprouvées des monnaies nationales réglementées et adossées aux réserves du pays.

L'ambition pour la Tunisie est clairement de gagner en souveraineté et, à terme, de se passer du système SWIFT américain⁷² – et donc d'imaginer se mettre hors de portée de potentielles sanctions américaines –, manière de rappeler s'il en était besoin que la monnaie est aussi un instrument géopolitique⁷³.

Il est donc critique, parce qu'il y va de la souveraineté des Etats européens comme de leur stabilité financière, non pas d'interdire les crypto-monnaies, ce qui serait vain, mais de réfléchir sérieusement et rapidement à la mise en place de l'euro comme monnaie numérique.

⁶⁹ Voir le plaidoyer de Xavier Niel en faveur du Libra, « *Européens, Libra nous de choisir* », Les Echos, 11 octobre 2019.

⁷⁰ Le ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, a bien compris, lors d'une conférence à l'OCDE en octobre 2019, que « *la souveraineté monétaire des États est en jeu* » et plusieurs Etats ont d'ailleurs élevé des protestations contre le Libra, entraînant la défection de plusieurs partenaires significatifs de Facebook.

⁷¹ <https://www.chipin.com/digital-dinar-tunisia-issues-electronic-central-bank-currency-e-dinar/>

⁷² Il n'est pas anodin de souligner que le fournisseur de technologie de la Tunisie, Universa, est basé en Russie.

⁷³ Il est fait ici allusion à la question de l'extra-territorialité des Etats, notamment au travers de la monnaie, qui sera abordée plus loin.

Un « euro tokénisé », monnaie numérique émise par la banque centrale⁷⁴, qui éviterait « *que l'offre monétaire ne soit assurée par des structures de paiement privées (Libra) ou par une monnaie numérique de banque centrale n'appartenant pas à la zone euro, ce qui présenterait des risques pour la sécurité et la stabilité financière*⁷⁵ ».

Un euro numérique, dont l'Europe serait le seul certificateur, ainsi gage de confiance et de souveraineté dans l'espace-temps dans lequel nous vivons désormais, et qui serait une marque du fait que nos institutions politiques se situent enfin dans *le bon espace-temps*.

On voit combien tant les individus, ivres de leur propre souveraineté, que les géants numériques, ceux-ci alimentant les illusions des premiers, viennent défier la souveraineté des Etats dans un espace dans lequel les Etats ne sont pas, en y imposant leur loi.

Comme toute entité confrontée à un nouvel environnement, le gouvernement d'aujourd'hui⁷⁶ doit s'adapter et déterminer ce qu'il peut et doit fournir dans l'économie virtuelle et l'espace contracté, pour y tenir son rôle et y trouver sa souveraineté.

Et ce n'est pas par la répression, l'interdiction et la punition – hormis bien sûr pour les comportements les plus violents ou contraires aux règles élémentaires d'une démocratie – que la république affirmera sa souveraineté et servira la démocratie, puisque aussi bien la limite de la démocratie apparaît, exposait Spinoza, lorsque les individus « *suivent la loi plus par peur de la punition que par adhésion profonde*⁷⁷ ».

⁷⁴ C'est la proposition n° 4 du rapport parlementaire du 12 décembre 2018 sur les chaînes de blocs (blockchains), <http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rap-info/i1501.pdf>.

⁷⁵ Denis Beau, sous-gouverneur de la Banque de France, Journal du Coin, 17 octobre 2019. Notons que la Banque de France a précisément annoncé qu'elle testerait en 2020 un « euro digital » pour les institutions financières, notamment en réponse anticipée au Libra.

⁷⁶ Voir Tim Draper, *The Startup Government*, Medium, octobre 2019 : « *governments, like any business that is challenged by a new environment, must adapt to the new marketplace. And this is the marketplace of accountable, transparent, and competitive governance. In addition to those services that a government provides that are local and tied to geographic territory (tribe), today's government must determine what they can provide across border to the cloud (virtual) economy* ».

⁷⁷ Traité théologico-politique.

En d'autres mots, on ne répond pas à la défiance par la défiance, mais en cherchant à restaurer la confiance.

C'est donc d'abord cette adhésion qu'il faut rechercher, car l'enjeu de la démocratie, au-delà de la question de la souveraineté et des moyens pertinents pour l'affirmer et l'adapter aux changements, est d'abord celui de la raison pour laquelle des citoyens s'unissent, la raison pour laquelle ils abandonnent leur souveraineté individuelle à la souveraineté collective, c'est-à-dire la raison pour laquelle ils fondent et respectent un pacte social.

Cette raison, c'est leur *enthousiasme*.

A - Frénésies technologiques

La peur du vide

Un des paradoxes les plus flagrants de l'univers technologique dans lequel nous vivons est qu'alors que l'être humain n'a jamais disposé d'outils de communication et de transport aussi puissants et rapides, d'autant d'assistances technologiques pour effectuer des tâches à sa place, nous sommes rivés à ces outils, à scruter les « partages » sur les réseaux sociaux, à guetter les dernières actualités, à s'inquiéter des derniers emails reçus et à vouloir y répondre dans l'instant, au lieu d'en profiter pour nous consacrer à l'essentiel de nos vies.

Nos modes de communication autorisent en effet l'instantanéité — emails, WhatsApp, Instagram, WeChat, téléphonie mobile, etc. — et, pour cette raison, nous entraînent dans un vortex de notifications, de réponses à apporter, de choses à vérifier sur le champ, de news à partager ou de photos de son assiette à adresser à d'autres que le convive assis en face de nous...

Le temps que ces technologies devraient nous libérer, nous nous employons à le remplir autant que possible — et d'autant de possibles — par peur du vide, par peur de manquer quelque chose ; la trop grande connexion entraîne la peur d'être déconnecté.

Cette peur de rater quelque chose a même son acronyme : FoMO (« Fear of Missing Out »), anxiété sociale reposant sur la peur de manquer une nouvelle importante ou un événement qui serait l'occasion de partager avec sa tribu⁷⁸. Anxiété d'ailleurs parfaitement exploitée par le marketing⁷⁹ et qui, dans le monde du capital-risque, modifie le comportement des investisseurs, lesquels, de peur de manquer la prochaine « licorne », divisent leurs

⁷⁸ Cette anxiété excessive suscitant la tendance opposée dénommée JoMO (« Joy of Missing Out »).

⁷⁹ Le modèle de Veepee (anciennement vente-privée.com) repose ainsi sur ce ressort d'anxiété.

investissements en de plus petits montants pour pouvoir souscrire à un plus grand nombre de projets, le plus en amont possible de ceux-ci⁸⁰, jusque sur les bancs des écoles.

Nous vivons à l'ère du zapping et du jetable – y compris dans les relations amoureuses, avec des outils comme Tinder –, ce qui ne va pas sans quelques paradoxes, comme celui d'inciter un consommateur à s'abonner, par exemple à un opérateur de télécommunications, avec l'argument de la facilité avec laquelle il pourra résilier l'abonnement en question, puisqu'il est « sans engagement » ...

L'accélération et l'instantanéité permises par la technologie, dans une sorte de frénésie, autorisent en quelque sorte à vivre ainsi une infinité de vies au cours d'une seule existence, en guise de réponse à la peur de la finitude de la vie.

On ne peut que noter la concomitance de cette frénésie avec les avancées récentes de la physique quantique, selon laquelle une particule peut être simultanément dans plusieurs états – le chat de Schrödinger dans sa boîte est *à la fois vivant et mort* – sans parler du concept de non-localité⁸¹, de la théorie des univers parallèles ou possibilités immenses que cette physique fait espérer⁸², fondées sur l'idée de la *superposition*, autorisant l'illusion d'une superposition de vies en une seule.

Harmut Rosa l'a parfaitement exprimé : l'idée d'une « *vie accomplie* » « *ne suppose plus l'existence d'une « vie supérieure » après la mort ; elle consiste plutôt en la réalisation d'autant d'options que possible parmi les vastes choix offerts par le monde*⁸³ ».

Ce besoin de remplir le temps et de multiplier les possibles – de se jouer de tout⁸⁴ – trahit un véritable culte de la toute-puissance de l'homme que la technologie alimente jusqu'à faire

⁸⁰ Le nombre grandissant « d'accélérateurs », outre les soutiens et opportunités ainsi offertes à de jeunes entreprises, s'explique aussi par ce souhait des investisseurs de repérer au plus tôt les futures pépites.

⁸¹ Nicolas Gisin, *L'Impensable Hasard - Non-localité, téléportation et autres merveilles quantiques*, Odile Jacob, 2012.

⁸² Notamment l'ordinateur quantique. Google a ainsi annoncé, en octobre 2019, avoir atteint la « suprématie quantique » (capacité pour un équipement quantique de résoudre un problème plus rapidement qu'un supercalculateur dans un laps de temps humainement raisonnable).

⁸³ op. cit. p. 39.

⁸⁴ La « gamification » est ainsi une tendance considérable de conception, en dehors de la sphère ludique, d'interfaces, de sites internet, de formats d'apprentissage ou de situations de travail sur le modèle du jeu, dans l'idée d'en augmenter l'acceptabilité, en faisant donc disparaître les frontières entre la réalité et le jeu.

caresser l'espoir de l'immortalité. C'est la thèse du « transhumanisme » qui, par-delà l'amélioration de la condition humaine en combattant par exemple la maladie, prône l'avènement d'un « homme augmenté » à l'échelle individuelle par l'élimination du vieillissement et l'augmentation des capacités intellectuelles et physiques, au moyen de technologies de réalité augmentée et biotechnologies⁸⁵.

Le mouvement est puissant : le marché mondial de la réalité virtuelle et de la réalité augmentée, de 17 milliards de dollars en 2019, est ainsi attendu, au terme d'une croissance galopante, à 160 milliards de dollars en 2023⁸⁶, sans parler de celui des biotechnologies, devant évoluer de 400 milliards de dollars en 2017 à 775 milliards de dollars en 2024⁸⁷.

Ces technologies renferment le risque de conforter chacun dans sa réalité – virtuelle ou augmentée –, distincte de celle de son voisin et jusqu'à l'isolement social, comme certains « gamers », et sont aussi source d'un potentiel accroissement des inégalités entre les riches et les pauvres.

Si on doit donc attendre beaucoup de nobles avancées de ces technologies, tant qu'elles combattent la maladie, la pauvreté ou l'asservissement des hommes – tant finalement qu'elles sont tournées vers l'autre plutôt que vers soi-même –, il faudra savoir résister à la tentation d'en faire des moyens de transcender l'humain. C'est en effet « *notre évolution morale qui doit s'accélérer considérablement, c'est elle qui doit s'élever, d'urgence, au niveau de notre évolution technologique*⁸⁸ ».

La toute-puissance, le désir narcissique de transcendance du corps humain – la jouissance, diraient les psychanalystes –, permet à l'individu de se placer un « au-delà transcendant », et le risque est ainsi grand que, faute d'une cause qui l'aspirerait vers le haut – l'inspirerait –, l'homme en soit réduit à vouloir se transcender lui-même.

⁸⁵ L'un des chantres du transhumanisme étant Ray Kurzweil, le célèbre auteur de *The Singularity is Near : When Humans Transcend Biology*, New York, Penguin, 2005 (publié en français sous le titre *Humanité 2.0 : La Bible du changement*) et travaillant aujourd'hui chez Google.

⁸⁶ <https://www.idc.com/getdoc.jsp?containerId=prUS45123819>

⁸⁷ <https://www.gminsights.com/industry-analysis/biotechnology-market>

⁸⁸ Amin Maalouf, *op. cit.*, p. 81.

Et l'on ne sait que trop où cela mène...

Yval Noah Harari alerte ainsi à juste titre sur le fait que « *beaucoup envisagent d'utiliser notre connaissance croissante de la biologie humaine pour créer des surhommes*⁸⁹ » et, en effet, on ne peut que sentir des relents nauséabonds dans la volonté « d'élever » l'homme au rang de surhomme.

Ce sont pourtant les mêmes sciences de la vie inspirant les biotechnologies qui ont montré combien nos hormones, nos gènes et nos synapses nous ancrent dans le règne animal, combien l'homme est mu « *par les mêmes forces qui déterminent le comportement*⁹⁰ » des animaux, ce qui devrait, à l'opposé de susciter l'instauration de « surhommes », donner conscience que l'homme n'est que la partie d'un tout.

Le culte de l'algorithme

La peur du vide, qui laisse place à la toute-puissance, se prolonge par une volonté démesurée de contrôle sur notre environnement, au moyen de nos outils de *prédiction*, au premier rang desquels l'intelligence artificielle, qui conduisent à leur tour au culte de l'algorithme.

Là encore, le propos n'est pas de vilipender des technologies qui ont démontré leur réelle utilité, qu'il s'agisse d'établir des modèles climatiques, d'améliorer et d'accélérer des processus industriels et de recherche, d'affiner le diagnostic médical et son imagerie, d'optimiser les réseaux logistiques et de transport, ou plus modestement de nous faciliter un peu plus la vie quotidienne en nous guidant dans la circulation.

Il s'agit de souligner combien le recours aux algorithmes est susceptible de modifier notre rapport au monde, non pas seulement en ce que les algorithmes qui nous traquent

⁸⁹ *Sapiens*, Albin Michel, 2015, p. 276.

⁹⁰ Yval Noah Harari, *op.cit.*, p. 277.

permettent de montrer à chacun une réalité différente⁹¹, selon ses goûts et désirs, mais surtout en déconstruisant la confiance que nous avons en l'autre, en nous-mêmes et en l'avenir, notamment en produisant toujours plus de prédictions qui sapent notre esprit critique.

Car la foi que nous plaçons en ces outils est considérable et grandissante, parce qu'ils sont rationnels et donc rassurants, même si la réalité humaine n'est pas que raison, loin s'en faut : les travaux du prix Nobel de l'économie en 2017, Richard H. Thaler, sur l'économie comportementale ont par exemple bien montré l'incidence des mécanismes psychologiques et sociaux dans les décisions des consommateurs et des investisseurs.

Cette foi en l'algorithme dont les résultats sont érigés en *vérité* alimente un sentiment de défiance interpersonnelle tout autant qu'il défait la responsabilité, le sens du risque et la créativité de chacun dans ses actes, puisque c'est la machine, supposée rationnelle et infaillible, dont on suivra l'avis plutôt que le talent de l'autre ou celui résultant de notre sentiment.

C'est pour cette raison que les procédures – ces irritants mais omniprésents « *process* » – qui tuent l'agilité, l'esprit d'initiative et de responsabilité, devraient par principe être bannies des entreprises sauf lorsqu'il est démontré qu'elles apportent de la valeur de manière évidente et durable.

Dans un monde imprévisible et donc effrayant, les algorithmes veulent repousser l'incertitude et, avec elle, nos peurs, tandis que l'intelligence est au contraire, comme Emmanuel Kant la définissait, « *le degré d'incertitude que l'on est capable de supporter* », incertitude qui, en laissant ouverts les possibles du futur, laisse aussi place au génie et à l'audace.

⁹¹ La reconnaissance faciale permet ainsi de concevoir des panneaux publicitaires pouvant s'adapter en temps réel aux passants et à leurs envies présumées, en sorte que deux personnes circulant successivement au même endroit ne percevront pas la même réalité.

C'est évidemment pour cela que la *singularité*, définie comme le moment où l'intelligence artificielle atteint le niveau de l'intelligence humaine, fascine autant qu'elle effraie : c'est le triomphe de la raison comme vérité ultime de l'homme.

Ainsi croit-on, dans notre peur d'être manipulés, qu'Internet et ses outils permettent de découvrir rapidement la vérité, de vérifier les faits et de les faire circuler. Mais ce serait une erreur de penser que la raison et la vérité seraient capables de structurer la société, surtout en ces temps de « post-vérité⁹² » ou de « faits alternatifs⁹³ », où la perception de la réalité est parfois plus vraie que la réalité elle-même...

Ces mêmes algorithmes censés prédire l'avenir et produire de la vérité sont précisément ceux qui, paradoxalement, sont le plus à même de travestir cette même vérité : les « *deepfakes* », synthèses d'images fondées sur l'intelligence artificielle, sont à ce sujet renversantes, qui permettent de mettre en scène n'importe quelle célébrité, notamment politique, dans un environnement et avec un propos parfaitement imaginaires, le tout avec un réalisme saisissant⁹⁴.

On a également souligné que ces mêmes algorithmes risquaient de reproduire, sinon d'accentuer, les inégalités sociales, mais également le sexisme ou le racisme⁹⁵, suscitant des initiatives tendant à instituer une éthique de l'algorithme⁹⁶.

Ne perdons donc pas de vue, ainsi que l'exposait déjà Pythagore, qu'un « *monde arrangé d'après le nombre nous dispense de toute volonté politique* ».

Nous devons réapprendre à vivre avec nos incertitudes, à nous fier à notre esprit critique ainsi qu'à l'humain, surtout quand il n'est pas fait que de raison.

⁹² La « post vérité », mot de l'année 2016 selon l'Oxford Dictionary, se définit comme « *les circonstances dans lesquelles les faits objectifs ont moins d'influence sur l'opinion publique que les appels aux émotions et aux croyances personnelles* »

⁹³ Terme utilisé en 2017 par Kellyanne Conway, membre de l'administration Trump, et depuis entré dans le langage courant pour désigner un mensonge grossier.

⁹⁴ Il est édifiant de voir la vidéo mettant en scène Barack Obama, dénonçant les dangers des *deepfakes* : <https://www.vox.com/2018/4/18/17252410/jordan-peelee-obama-deepfake-buzzfeed>

⁹⁵ Rapport de Cédric Villani, « *Donner un sens à l'intelligence artificielle* », mars 2018.

⁹⁶ Il en va ainsi du label « Adel » (<http://www.adel-label.com>)

Il y va de notre liberté et, par-delà, de nos démocraties.

C'est ainsi parce que nous devons, comme le souligne Yuval Noah Harari, « *nous inquiéter du glissement de l'autorité des hommes aux algorithmes*⁹⁷ » que l'Europe et la France en particulier doivent s'intéresser de près à l'intelligence artificielle, pas seulement en raison du fait que l'intelligence artificielle accroît la compétitivité des entreprises.

Elles doivent également s'intéresser aux biotechnologies, non pas tant parce qu'elles constituent un eldorado économique, que parce qu'elles contiennent le ferment d'une volonté de transcendance délétère et sont source d'un potentiel accroissement des inégalités, en sorte qu'il s'agit d'en avoir un usage maîtrisé et au bénéfice du plus grand nombre.

Car le rôle d'une démocratie n'est pas de poursuivre une réussite économique – réussite qui n'est d'ailleurs pas l'apanage des régimes démocratiques, comme le démontrent les performances économiques de nombreux régimes totalitaires dans le monde –, mais d'assurer la liberté et l'égalité de ses citoyens.

A cet égard, on discerne bien les dangers que l'intelligence artificielle peut signifier pour la liberté lorsqu'elle est entre les mains d'une autorité non démocratique, en observant la reconnaissance faciale mise en place par la Chine pour surveiller et « noter » ses citoyens.

Bien qu'il soit déjà largement occupé par les GAFAs et BATX, ainsi que par la Chine ayant décidé d'y investir massivement, il est temps que l'Europe, et la France en son sein, investissent le terrain de l'intelligence artificielle, parce qu'il y va aussi de leur souveraineté technologique.

Il faut donc saluer le « plan coordonné dans le domaine de l'intelligence artificielle » établi par la Commission européenne en décembre 2018⁹⁸, qui prévoit d'accroître le montant des investissements publics et privés dans l'intelligence artificielle pour le porter à 20 milliards

⁹⁷ *Vingt et une leçons pour le XXI^e siècle*, Albin Michel, 2018.

⁹⁸ COM(2018) 795.

d'euros au moins par an au cours de la prochaine décennie, de constituer des espaces européens communs de données afin de permettre un partage de données transfrontières fluide et sûr, et de mettre en place « une intelligence artificielle éthique et digne de confiance ».

Au-delà du niveau d'investissement envisagé, dont on peut se demander s'il est à la hauteur des enjeux au regard de la contribution de l'intelligence artificielle à l'économie planétaire, estimée à 15.700 milliards de dollars d'ici 2030 selon PwC⁹⁹, soit une augmentation de 14% en moyenne du PIB mondial, des 232 milliards de dollars que les entreprises, selon KPMG, devraient investir dans l'intelligence artificielle en 2025, ou encore de l'investissement de la seule entreprise Samsung d'ici 2020, à hauteur de plus de 19 milliards d'euros, les points cruciaux sont naturellement la constitution d'espaces européens communs de données, car ce serait une expression de la souveraineté de l'Europe, et, plus encore, la défense d'une intelligence artificielle éthique et digne de confiance, puisque aussi bien, on l'a vu, c'est dans cet aspect que se situe l'enjeu démocratique lié à ces technologies¹⁰⁰.

Il s'agit donc de stimuler les investissements dans l'intelligence artificielle¹⁰¹ et simultanément d'en maîtriser le développement dans la perspective du meilleur bénéfice pour tous et de la préservation de la liberté et de l'égalité des citoyens.

La main des Etats a le pouvoir d'infléchir le sens des choses.

Outre en effet la mise en place d'incitations fiscales à la recherche et à l'implantation d'entreprises sur le sol européen dans des domaines considérés comme stratégiques¹⁰², l'établissement de dispositifs financiers et administratifs permettant d'attirer et de retenir les

⁹⁹ <https://www.pwc.fr/fr/espace-presse/communiqués-de-presse/2019/fevrier/ia-pourrait-rapporter-15-milliards-de-dollars-a-l-economie-mondiale-d-ici-2030.html>

¹⁰⁰ On notera avec intérêt qu'au cœur même de la Silicon Valley, la ville de San Francisco vient d'interdire la reconnaissance faciale.

¹⁰¹ Une voie pourrait ainsi être, plutôt que de viser la construction de champions européens, de choisir ses combats et de développer des écosystèmes spécialisés dans certains secteurs avec des grandes entreprises, des PME, des startups et des centres de recherche, un rapport de France Stratégie relatif à l'intelligence artificielle ayant montré que les secteurs les plus avancés à cet égard en France étaient la santé, les industries manufacturières, le transport et la logistique, l'énergie et environnement (« Intelligence artificielle : Etat de l'art et perspectives pour la France », juin 2019).

¹⁰² Voir à ce sujet les développements figurant *infra*, dans « Puissance et responsabilité ».

chercheurs et ingénieurs talentueux en Europe, et l'assouplissement et l'adaptation des chaînes de financement des entreprises innovantes, la création d'un *fonds souverain européen*, largement doté par les pays européens et dédié aux secteurs stratégiques, dont les technologies dont nous parlons, permettrait d'accompagner les investissements nécessaires tout en orientant ceux-ci dans le sens d'un plus grand respect des valeurs démocratiques.

Le même raisonnement vaut pour les biotechnologies, pour lesquelles l'intervention d'un fonds souverain européen, en complément des dispositifs évoqués précédemment, apporterait une certaine garantie dans l'usage de ces biotechnologies, au-delà d'éventuelles réglementations, et en permettrait un plus large accès à tous, en déchargeant partiellement les entreprises de la nécessité légitime d'exploiter commercialement le résultat de leurs recherches en contrepartie de leurs investissements.

Un tel fonds souverain européen¹⁰³, appelé de ses vœux par Nicolas Sarkozy en 2008 et dont l'idée n'a été que très récemment et timidement évoquée à Bruxelles¹⁰⁴, doit donc voir le jour au plus tôt, parce que les enjeux économiques et démocratiques de ces technologies sont considérables, et parce qu'il serait l'expression de la puissance mondiale que l'Europe peut et doit devenir.

Pour autant, le développement des biotechnologies et de l'intelligence artificielle, l'orientation de celles-ci dans le sens d'un plus grand respect des valeurs démocratiques et leur ouverture au plus grand nombre, s'ils sont des mouvements nécessaires, ne suffiront pas à infléchir les tendances à la toute-puissance individuelle, à tempérer la volonté de certains de se transcender eux-mêmes, à susciter l'enthousiasme des citoyens à se réunir dans une même conquête.

¹⁰³ Nous reviendrons également sur la question d'un fonds souverain européen *infra*, dans « L'espace-temps de l'action ».

¹⁰⁴ Il ne s'agit à ce stade que de réflexions internes, au cours de l'été 2019, des services de l'institution européenne (<https://www.politico.eu/article/exclusive-european-commission-leaked-plans/>) relatives à un fonds doté de 100 milliards d'euros.

Il faut pour cela que la république s'empare de quelque chose de plus grand, d'un large espoir qui puisse constituer, en quelque sorte, une nouvelle transcendance.

B – Nouvelles transcendances

De l'enthousiasme

La fondation des démocraties a toujours été le fruit d'une conquête inspirée par des idéaux de liberté et d'égalité.

Ces idéaux ont réuni des peuples dans un même *enthousiasme* – au sens étymologique, c'est-à-dire une même inspiration par une cause ou une force supérieure, qui n'est pas nécessairement un dieu mais qui suscite l'entière adhésion – qui, seul, a permis que l'histoire infléchisse son cours.

C'est cet enthousiasme, précisément parce qu'il est transcendant, qui assure l'affermissement d'un lien, d'un pacte entre les hommes.

Or, on l'a vu, les hommes de nos sociétés occidentales se sont peu à peu tournés vers eux-mêmes, centrés sur le culte de leur propre ego, avec l'aide et la complicité de technologies toujours plus performantes, certainement aussi parce que les grands combats pour la liberté sont, croit-on, achevés et loin derrière nous.

En sorte que le pacte social s'est délité.

On constate dans le même temps une véritable érosion du sentiment religieux, qui concerne particulièrement la religion chrétienne en Europe, ainsi qu'en Amérique du Nord, les jeunes adultes (moins de 40 ans) étant moins engagés dans la religion que leurs aînés¹⁰⁵. Le sentiment religieux est, assez logiquement, inversement corrélé à l'ampleur des évolutions économiques, démographiques et sociales : plus l'espérance de vie, le niveau d'éducation et de PIB par habitant sont élevés dans un pays, plus la « sécurité existentielle » est importante et moins la religiosité est élevée¹⁰⁶.

¹⁰⁵ Enquête du Pew Research Center, juin 2018, www.pewforum.org/2018

¹⁰⁶ La fréquence de prière quotidienne est par exemple de 18% en Norvège et de 98% en Afghanistan.

La religion constitue un élément fondamental de l'homogénéité et de l'identité d'une communauté humaine, et l'érosion de la religion chrétienne en Occident simultanément à l'expansion du culte de l'individualité, par la perte d'identité et de sentiment d'appartenance auxquelles ces deux tendances conduisent, est peut-être une des explications de la si grande violence des heurts que l'on observe trop souvent avec la communauté musulmane, dont l'inspiration transcendante est forte.

Simultanément, les églises évangéliques dont la montée en puissance et en influence dans le monde est spectaculaire¹⁰⁷, notamment au Brésil, aux Etats-Unis et en Afrique, si elles traduisent un besoin de spiritualité, s'appuient sur les peurs. Leur trop fréquente alliance politique avec les populismes, le fait qu'elles soient centrées sur l'individu et prônent des valeurs pour le moins conservatrices en font des facteurs clivants de la société.

Il ne s'agit évidemment pas ici – surtout pas – de suggérer d'insérer la république dans une dimension religieuse ou spirituelle. Non : la république doit absolument demeurer laïque.

Mais, pour que les peuples adhèrent à la république et acceptent l'autorité d'un gouvernement, « *il faut que ce dernier ait acquis à leurs yeux une légitimité autre que celle que lui confère sa puissance économique ou militaire*¹⁰⁸ ».

Il faut le répéter : le rôle d'une démocratie n'est pas d'assurer la réussite économique d'un pays, pas plus que la réussite économique d'un pays n'implique nécessairement la démocratie, la Chine, la plupart des « tigres » de l'Asie du Sud-Est¹⁰⁹ et des pays du Golfe en sont la démonstration. Son rôle est de défendre la liberté et l'égalité de ses citoyens, cette dernière signifiant aussi la possibilité pour chacun de trouver sa place dans la création de richesse collective.

Alors la république doit maintenant se rassembler et ressusciter l'enthousiasme derrière *un combat* – le combat pour nos libertés face à l'emprise des technologies et des géants du

¹⁰⁷ On dénombrait 640 millions de membres des églises évangéliques dans le monde en 2018.

¹⁰⁸ Amin Maalouf, *op. cit.*, p. 96.

¹⁰⁹ Ce terme désigne la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, le Vietnam et les Philippines.

numérique – et *une cause* – la préservation de notre planète –, seule susceptible de réunir les citoyens dans un même sentiment d’appartenance et de lutter contre les tenants de l’apocalypse.

La planète des libertés numériques

On a vu combien nos libertés pouvaient être mises à mal par ces technologies dont nous sommes si friands et combien les géants du numérique s’appuyaient sur nos peurs et nos désirs, réduisant trop souvent l’individu à des données exploitables.

L’Europe doit se constituer l’oriflamme de ce combat pour nos libertés, qu’il s’agisse de défendre une intelligence artificielle responsable et respectueuse de l’individu, de guider le développement de biotechnologies tournées vers l’autre et accessibles au plus grand nombre, de susciter le déploiement de technologies européennes, ou encore de protéger les données des citoyens et entreprises européennes.

A cet égard, outre le règlement de l’Union européenne dit règlement général sur la protection des données¹¹⁰ (RGPD) et parce qu’il est impératif de contrôler les machines qui stockent et traitent les données, la mise en place d’un « cloud¹¹¹ souverain » européen, reposant sur des *data centers* situés sur le sol européen, est très certainement un axe de réflexion majeur¹¹², dès l’instant où un tel cloud souverain serait susceptible de convaincre les utilisateurs, par son attractivité économique et technique, de se détourner des fournisseurs qui dominent aujourd’hui le marché, pour la plupart américains (Amazon Web Services, Google Cloud, Microsoft Azure).

¹¹⁰ On doit prendre garde à ce que la mise en œuvre du RGPD ne constitue pas un frein à la compétitivité des entreprises européennes, à l’heure où l’utilisation massive de données (*big data*) peut être essentielle à l’innovation.

¹¹¹ Infrastructure dans laquelle la puissance de calcul et le stockage de données sont gérés par des serveurs distants.

¹¹² A cet égard, le ministre français de l’économie et des finances, Bruno Le Maire, a récemment (automne 2019) relancé la mise en place d’un « cloud souverain », d’abord en France, puis en Allemagne, avant de s’étendre, le cas échéant, au reste de l’Europe.

L'aspect logiciel d'un cloud souverain n'est pas suffisant : la maîtrise des infrastructures qui permettent le stockage et la circulation des données – l'emplacement des *data centers*, les serveurs informatiques, l'énergie qui les alimente et les câbles qui les relie à Internet, les réseaux de télécommunications – est un aspect clef, non seulement de la confiance des utilisateurs, mais aussi et surtout de la souveraineté d'un Etat.

Le fait que la Russie vienne d'adopter une loi¹¹³ visant à créer un « Internet souverain » isolé des serveurs mondiaux et disposant de ses propres infrastructures, lui permettant, si elle se sent attaquée, de basculer sur un Internet national, en vase clos (et très surveillé par les autorités gouvernementales...), est le signe que le sujet de la souveraineté sur Internet est une préoccupation globale.

Sans aller jusqu'à cet extrême russe, parce qu'il est impératif de garantir les libertés des personnes et des contenus, ainsi que de convaincre les entreprises étrangères de l'utiliser¹¹⁴, la mise en place d'un cloud souverain semble donc un aspect clef de la souveraineté de l'Europe, si elle veut construire son rang de puissance mondiale et de gardienne de la démocratie.

A côté du combat pour les libertés des citoyens dans l'espace numérique, la cause de la préservation de la planète doit devenir l'enjeu et l'engagement principal des Etats européens s'ils veulent ressusciter l'enthousiasme des citoyens. Non pas seulement parce que notre Terre est légitimement un sujet d'inquiétudes et que sa préservation est l'objet d'un nombre croissant de voix qui s'élèvent, mais parce que cette cause représente vraisemblablement celle qui fédèrera les individus au sein d'une même appartenance.

Il n'est en effet plus possible de continuer à ignorer la montée des populismes en Europe simultanément à celle des défenseurs de l'écologie et de se contenter de la « gestion » d'un pays par une technocratie financière.

¹¹³ Loi russe instituant le « Runet », internet national, entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2019.

¹¹⁴ LinkedIn, refusant de stocker ses données sur des serveurs russes, est ainsi bloqué en Russie depuis 2017.

L'OCDE l'a récemment souligné : « *le changement climatique et la transformation numérique sont des évolutions profondes de nos économies* », en sorte que « *ce serait une erreur stratégique de considérer ces évolutions comme des facteurs temporaires auxquels la politique monétaire ou budgétaire pourrait apporter des réponses : ces évolutions sont structurelles*¹¹⁵ ».

Il n'est plus possible de ne pas écouter attentivement tous les scientifiques qui nous alertent depuis des années sur l'état de notre planète, les ravages dont elle est déjà l'objet et les dangers qui la guettent encore ; de ne pas tenir compte de l'essor populaire autour de cette préoccupation, qui entraîne les citoyens dans les rues, spontanément ou derrière Greta Thunberg.

On doit comprendre que les tendances comme le véganisme ou la défense de la condition animale, par-delà leurs expressions parfois extrêmes¹¹⁶ et des questions qu'elles peuvent soulever sur la santé humaine, traduisent une certaine conscience que l'homme n'est rien que la partie d'un tout constitué du monde animal et végétal, monde auquel il doit respect.

On doit aussi comprendre que la tendance de l'alimentation « bio », qui n'est pas soutenable à grande échelle et qui repose trop souvent sur l'idée fausse qu'il s'agit de produits non traités (« naturels ») – avec nombre de paradoxes, puisqu'on observe souvent des fruits et légumes « bio » transportés par avion depuis un pays lointain et emballés dans du plastique – traduit elle aussi un attachement à l'idée de nature, nature à l'égard de laquelle l'homme – les agriculteurs au premier chef – serait un facteur de dommages ou de manipulations.

Les gouvernants européens ont tous plus ou moins compris les enjeux et l'importance de la préservation de la planète.

¹¹⁵ Perspectives économiques de l'OCDE, novembre 2019, <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/77c8f557-fr/index.html?itemId=/content/publication/77c8f557-fr>

¹¹⁶ Allusion à l'association française L214 Ethique et Animaux et à ses actions choc.

Pour autant, il semble qu'ils aient moins saisi à quel point la prise de conscience et le sentiment d'être partie d'un tout, hommes, animaux, végétaux¹¹⁷, d'une planète à préserver et avec laquelle « résonner¹¹⁸ », pourraient susciter un élan des citoyens, recréer un sentiment d'appartenance et constituer une cause qui les unirait dans un même enthousiasme et un même espoir.

C'est ainsi que, la plupart du temps, les actions relatives à la préservation de la planète sont abordées sous l'angle de la peur – peur de manquer de ressources naturelles et d'énergie, d'où des mesures d'économie ou de taxation supplémentaires ; peur de la pollution, d'où des mesures de restriction de circulation et des batteries d'interdictions et de sanctions ; peur du changement climatique, avec à nouveau des mesures de restriction – ou du pari de la bonne conscience des citoyens, avec nombre de campagnes venant les culpabiliser sur certains gestes, les inciter à des comportements « raisonnables ».

Il est certainement vrai qu'au fond de nous, nous savons que certains de nos comportements vont à l'encontre de nos intérêts à long terme et de l'intérêt de ceux qui nous sont le plus chers : nos enfants. Pour autant, les individus comme les entreprises ne changent pas leurs attitudes, tout au moins pas avec l'ampleur et la rapidité qui seraient nécessaires pour répondre à l'importance des enjeux.

C'est que la peur, apparaissant « *comme le « tueur de résonance » par excellence* », rend « *incapable de mouvement* ¹¹⁹ ».

C'est surtout oublier que la peur et la bonne conscience – la raison – ne suffisent pas à changer les choses.

Spinoza nous enseigne à ce propos dans son *Traité théologico-politique* que, si la raison doit nous guider vers la joie plutôt que vers la tristesse, la raison seule ne suffit pas à entraîner le changement : elle doit être accompagnée par le *désir* – j'ajouterai : l'espoir.

¹¹⁷ Richard Powers, *L'arbre Monde*, Le Cherche Midi, 2018.

¹¹⁸ H. Rosa, *Résonance, une sociologie de la relation au monde*, op. cit.

¹¹⁹ H. Rosa, op. cit., p. 138.

L'exemple de Tesla sur ce plan est édifiant : partant de la même idée que beaucoup, finalement simple – la voiture électrique serait meilleure pour la planète que la voiture brûlant des hydrocarbures –, Tesla a réussi à renverser un paradigme là où d'autres avaient échoué parce qu'offrant des produits « raisonnables », en proposant des voitures électriques, certes, mais belles, performantes, luxueuses, bref, *désirables*, et ainsi réussi à faire rêver les conducteurs, non pas de moutons électriques¹²⁰, mais de voitures électriques.

Elon Musk a ainsi peu à peu entraîné toute l'industrie automobile dans son sillage, au point que le ministre allemand des affaires économiques a, lors d'une conférence en novembre 2018, exhorté les constructeurs allemands à produire une voiture électrique qui soit « *au moins aussi sexy qu'une Tesla*¹²¹ ».

Il importe donc de *changer de paradigme* dans la manière d'appréhender la question de la préservation de la planète.

Il est impératif de s'emparer de cette cause pour construire un nouvel espoir pour les peuples, de les *réconcilier* dans un même sentiment d'appartenance, de *réconcilier* le développement économique et la protection de l'environnement¹²², et de faire de la préservation de la planète une nouvelle conquête de liberté tout autant que de puissance économique.

Bien entendu, on doit conserver un petit arsenal de sanctions pour les plus récalcitrants, en gardant cependant à l'esprit que toute interdiction ou taxation visant à freiner un comportement doit être accompagnée de la proposition d'une alternative effective et acceptable par les citoyens et les entreprises, au risque d'être contournée et, pire, de creuser les inégalités. Ainsi, interdire la circulation de véhicules trop polluants ou instituer une taxe

¹²⁰ Célèbre roman de Philip K. Dick, *Les androïdes rêvent-ils de moutons électriques ?*

¹²¹ <https://www.spiegel.de/wirtschaft/unternehmen/peter-altmaier-ruegt-volkswagen-daimler-bmw-nicht-halb-so-sexy-wie-tesla-a-1239104.html>

¹²² Voir à cet égard les travaux des deux économistes ayant reçu le prix Nobel d'économie en 2018, Paul Romer et William Nordhaus, tendant précisément à conjuguer croissance durable à long terme de l'économie mondiale et bien-être de la population de la planète.

sur un hydrocarbure particulier ne saurait fonctionner si les gouvernements ne mettent pas en place, préalablement, des réseaux publics de transport efficaces et des aides permettant réellement aux plus modestes d'accéder à des véhicules plus propres.

Il ne s'agit pas non plus de renoncer à poursuivre la construction de la responsabilité des citoyens à ce sujet, mais sans jouer des leviers de la peur et de la culpabilité, globalement inefficaces quand ils ne génèrent pas un *effet rebond*¹²³ ou des comportements rebelles, et sans entraver la liberté des citoyens. Il faut agir par petites touches, sur des sujets qui ont un impact économique minime pour l'individu mais une vraie incidence à grande échelle, comme renoncer aux sacs et pailles en plastique ou augmenter de quelques degrés la température des climatisations dans les entreprises et services publics en été, climatisations dont on sait à quel point elles sont un fléau pour le climat. Il faut agir par petits « coups de pouce » – « *Nudge*¹²⁴ » en anglais – pour modifier en douceur les comportements et la manière de consommer, pour consommer plus raisonnablement et durablement, par exemple en adressant les relevés de consommation énergétique contenant une comparaison avec celle des voisins et la mention d'un *smiley* si la consommation est inférieure, ou en organisant mieux la circulation dans les supermarchés pour guider le consommateur vers les produits locaux et issus d'une agriculture raisonnée plutôt que vers des produits importés.

Mais l'essentiel n'est pas là.

Tout à l'opposé du piège mortel de la raréfaction et de la logique malthusienne, d'une décroissance dont l'effet serait de cliver les populations en renvoyant la faute sur l'autre, celui qui pollue plus, celui qui prend moins garde à son énergie, bâtir une industrie verte puissante,

123 En économie, l'effet rebond ou paradoxe de Jevons désigne l'augmentation de la consommation en conséquence de la réduction des limites à l'utilisation d'une technologie. Ainsi, les économies d'énergie initialement prévues par l'utilisation d'une technologie sont partiellement ou complètement compensées par l'adaptation des comportements : les moteurs des véhicules consomment globalement de moins en moins, mais le poids des véhicules augmente, notamment avec la mode curieuse des 4x4 et SUV urbains, en sorte que le gain lié aux performances du moteur sont neutralisées par l'énergie nécessaire à déplacer le poids supplémentaire.

¹²⁴ Il s'agit d'une discipline visant à inciter un individu à agir d'une certaine manière sans jamais chercher à le contraindre, exposée par Cass Sunstein et Richard H. Thaler, ce dernier ayant reçu le prix Nobel d'économie en 2017, dans leur ouvrage *Nudge - La méthode douce pour inspirer la bonne décision*, paru en 2008.

aiguillonnée par une innovation verte, constituerait le socle d'une économie responsable et d'une croissance durable.

Le réflexe de la décroissance face à des ressources limitées consiste en réalité à regarder vers le passé et génère évidemment des peurs, la peur de perdre ce que l'on avait. Rechercher une croissance durable et investir dans l'innovation, qui ouvre les chances de surmonter les contraintes de ressources naturelles limitées, c'est se tourner vers l'avenir et avoir foi dans le génie humain pour imaginer des solutions nouvelles et intelligentes.

C'est redonner l'espoir que l'on pourra continuer à vivre sereinement et librement sur notre planète, et nos enfants à notre suite.

En sorte que susciter en Europe le développement d'une économie et d'une industrie vertes, tournées vers une croissance durable et assise sur des technologies numériques et des énergies renouvelables, ne peut que porter l'espoir et raffermir le lien entre les peuples, tout autant qu'entraîner, on peut et on doit en faire le pari, la création d'emplois et de richesse économique, conduisant ainsi à repenser la notion de richesse pour y inclure l'amélioration à long terme de la société et de la planète.

On doit en effet parier qu'à terme, l'économie durable et responsable sera la plus rentable, que le numérique augmentera la valeur d'activités jusqu'ici moins productives, que la production de masse cédera le pas à une production plus raisonnée et de meilleure qualité¹²⁵, notamment parce que la notion de rentabilité sera révisée pour y inclure d'autres paramètres que la seule performance financière, et que les masses financières du monde, elles aussi, se détourneront d'industries ne prenant pas suffisamment en compte une vision à long terme respectueuse de la planète.

Il est intéressant de noter à cet égard que l'introduction en bourse récente de Saudi Aramco, joyau de l'industrie de l'Arabie Saoudite représentant 10% de la production mondiale de pétrole et la plus forte valorisation d'une entreprise dans le monde, entre 1.600 et 2.000

¹²⁵ En considérant que la rentabilité reposera plus sur la valeur ajoutée de produits de qualité en nombre plus limité que sur les volumes de produits de piètre qualité.

milliards de dollars, s'est soldée par un relatif échec¹²⁶, les investisseurs, au-delà de considérations géopolitiques, estimant que les énergies fossiles n'étaient plus un enjeu d'avenir.

L'incitation des institutions financières à s'éloigner des énergies fossiles constitue donc aussi une mesure indispensable¹²⁷.

Une telle politique industrielle verte implique naturellement un soutien massif à l'innovation, notamment tournée vers les énergies renouvelables et les transports non polluants, permettant de concevoir des produits et services désirables, soit en termes de coût pour être accessibles au plus grand nombre en substitut de produits moins respectueux de la planète, soit en termes plus subjectifs de performance, d'esthétique ou de technologie.

L'innovation n'ira pas spontanément dans le sens de la préservation de la planète : Philippe Aghion, professeur d'économie au Collège de France¹²⁸, enseigne ainsi que la « dépendance au passé » des entreprises a pour conséquence qu'elles innovent là où elles excellent déjà, mais ne s'aventurent pas d'elles-mêmes dans des innovations respectueuses de la planète.

Ainsi les constructeurs automobiles européens, qui excellent dans les moteurs à combustion thermiques, n'innovent-ils pas beaucoup en dehors de leur sphère d'excellence, qui est précisément fondée sur les énergies fossiles.

L'ONU incite de son côté les Etats à accélérer les innovations sobres en carbone, insistant sur le fait que « *les organismes publics doivent être prêts à prendre des risques élevés et à*

¹²⁶ Grand projet préparé de longue date par Mohammed ben Salmane (« MBS »), l'introduction en bourse de Saudi Aramco, réalisée le 5 décembre 2019, devait conduire à une valorisation de 2.000 milliards de dollars et rapporter au royaume 100 milliards en plaçant en bourse 5% du capital. Devant le manque d'appétit des investisseurs, le placement a été réduit à 1,5% du capital sur la base d'une valorisation à 1.600 milliards environ (ce qui en fait tout de même la plus volumineuse introduction en bourse après Alibaba).

¹²⁷ Les associations environnementales Urgewald et BankTrack ont ainsi relevé, avec l'aide d'un réseau mondial d'ONG, que les groupes financiers, dont des banques européennes pour un quart, ont financé à hauteur de 745 milliards de dollars plus de 250 entreprises développant des projets d'usines à charbon dans le monde ces trois dernières années.

¹²⁸ Philippe Aghion est titulaire de la chaire d'Economie des institutions, de l'innovation et de la croissance.

s'engager tôt dans le processus d'innovation, ce que les organisations privées tentent généralement d'éviter¹²⁹ ».

Il appartient donc à l'Etat, aux termes d'une politique industrielle ambitieuse, de réorienter le changement technique, de guider le transfert des technologies existantes vers des technologies respectueuses de la planète à long terme, non pas seulement au moyen de taxes, mais aussi de subventions, d'investissements publics et de moyens de construction et de défense de ce secteur stratégique.

Ce soutien et cette réorientation de l'innovation n'ont besoin que d'être temporaires, puisqu'ensuite le marché et la concurrence entraîneront naturellement les innovations suivantes dans le bon sens.

L'Etat lui-même – la France en l'occurrence – a aussi le devoir de donner l'exemple en cessant de s'entêter dans l'énergie nucléaire, qui finira sans doute par être condamnée par son prix¹³⁰, outre par son coût pour l'environnement, et qui représente une technologie intermédiaire entre les énergies fossiles et les énergies renouvelables, bloquant en conséquence le développement de ces dernières.

L'autre aspect important d'une politique tournée vers la préservation de la planète est évidemment la construction et la défense d'une agriculture raisonnée et soutenable.

Le temps n'est plus en Europe d'une agriculture intensive, tirée par un marché consumériste et ayant entraîné trop d'agriculteurs dans la course aux équipements ruineux et donc à l'augmentation de la taille des exploitations, au détriment de leur soutenabilité économique. La question n'est d'ailleurs plus de produire davantage pour nourrir une planète accueillant une population croissante, argument longtemps utilisé en justification de la course à la

¹²⁹ Rapport de l'ONU dans le cadre de la COP25 (http://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/26895/EGR2018_FullReport_EN.pdf?sequence=1&isAllowed=y)

¹³⁰ C'est la prédiction de l'économiste américain Jeremy Rifkin, auteur du *New deal vert mondial*, Les Liens qui Libèrent, 2019.

production : une des véritables questions est aujourd’hui le gaspillage qui, entre les pertes agricoles et le gaspillage de nourriture par les consommateurs, représente environ 30% de la production mondiale.

Le temps n’est plus celui d’une agriculture recourant à une chimie trop agressive et, même si la majorité des agriculteurs a changé ses pratiques à ce sujet, ne serait-ce parce la rentabilité de leurs exploitations, en investissant moins dans la chimie, ne s’en porte que mieux, il importe d’aller plus loin dans la mise en place d’une agriculture soutenable à la fois pour les agriculteurs et la planète, sûre pour les consommateurs, sans verser dans l’illusion de la nature que propose parfois la tendance bio.

Car voici 10.000 ans que l’homme a domestiqué les plantes pour se nourrir et il serait erroné de penser que moins l’homme interviendra, meilleurs et plus sûrs seront les produits. On oublie trop souvent que l’agriculture, fer de lance de l’économie et métier séculaire s’il en est, est aussi un métier recourant déjà largement à des technologies de pointe, du séquençage ADN pour une sélection de variétés végétales performantes, résistantes aux maladies et à la sécheresses, et aux caractéristiques organoleptiques correspondant aux goûts des consommateurs, aux machines agricoles pilotées au centimètre près pour épandre au bon endroit la juste dose d’engrais ou de pesticide, en passant par la robotique pour désherber les champs ou les images satellites pour examiner la bonne tenue des récoltes.

L’agriculture, on le sait, a une incidence considérable sur l’environnement et le climat, qu’il s’agisse d’émissions de gaz à effet de serre¹³¹, d’état des sols ou de consommation d’eau¹³², mais on doit aussi voir que l’agriculture peut contribuer à la résolution de ces questions, non pas seulement par un emploi parcimonieux de produits, mais aussi en faisant des cultures des puits de carbone, en aidant à l’infiltration de l’eau¹³³ par l’entretien de sols vivants, c’est-à-dire mieux et plus naturellement végétalisés pendant les jachères ou reboisés. Dans le même esprit, le développement d’une agriculture urbaine aurait le mérite de réintroduire le végétal

¹³¹ L’agriculture, incluant l’élevage et la foresterie, représente 25% des émissions globales de gaz à effet de serre (source : FAO).

¹³² L’agriculture représente les deux tiers de la consommation humaine d’eau.

¹³³ Voir notamment l’analyse de la FAO sur ce sujet (<http://www.fao.org/3/y3557f/y3557f11.htm>) et les travaux de Walter Jehne.

dans les villes et constituerait, aussi, un outil de la nécessaire réconciliation des citoyens avec leur agriculture.

Là encore, c'est de l'innovation que viendra la réponse à la construction d'une agriculture raisonnée, plus économe en eau, plus respectueuse des terres et de la biodiversité, et émettant moins de gaz à effet de serre, plus sûre et dotée d'une logistique sans gaspillage, en recourant à des technologies comme l'agriculture de précision, le bio-contrôle, le *gene editing*, l'intelligence artificielle, la blockchain, la robotique et d'autres à inventer. Il faut simultanément se garder d'une vision romantique, voire passéiste de l'agriculture, puisque aussi bien l'enjeu est également de construire une agriculture soutenable et rentable pour les agriculteurs, qui, eux aussi, doivent accéder à une vie aussi moderne que leurs concitoyens.

L'agriculture est donc un secteur stratégique devant faire l'objet d'attentions et de soutiens particuliers, car au-delà de la nécessité de préserver la planète, qui se fera non pas contre l'agriculture mais bien *avec* elle, il y va de la souveraineté et de la sécurité alimentaires de l'Europe.

Bien sûr, une telle politique industrielle et agricole, audacieuse et ambitieuse, coûtera cher et entraînera certainement un ralentissement temporaire de la croissance et une augmentation des déficits budgétaires. Mais ces coûts sont sans commune mesure avec ceux qui adviendront pour tous si rien n'est fait ou si l'on attend plus longtemps pour agir, car, naturellement, plus on tarde, plus la pente à remonter sera difficile et coûteuse¹³⁴. Ils sont certainement aussi sans commune mesure avec la richesse et les emplois qui seront préservés et créés par ces mouvements.

L'OCDE n'exhorte pas à autre chose lorsque, dans son récent rapport, elle expose qu'il « *est urgent que les Etats prennent des mesures plus audacieuses afin de redynamiser la croissance* » : « *réduire l'incertitude liée à l'action publique, repenser les politiques budgétaires*

¹³⁴ L'ONU, à l'occasion de la COP25, alerte ainsi les Etats sur la nécessité d'accélérer considérablement la réduction des émissions de gaz à effet de serre, soulignant le caractère très insuffisant des engagements actuels (rapport précité).

et agir vigoureusement pour faire face aux enjeux nés de la transformation numérique et du changement climatique sont autant de mesures qui pourraient contribuer à inverser la tendance alarmante actuelle et permettre de relever à l'avenir la croissance et les niveaux de vie¹³⁵ ».

L'Europe est toute désignée pour incarner le modèle mondial de la préservation de la planète, d'une industrie performante respectueuse de l'environnement et d'une agriculture raisonnée et soutenable.

Elle dispose certainement des meilleurs atouts pour y parvenir, pour s'engager dans un « Green deal¹³⁶ » ambitieux, entre l'excellence de ses universités et de ses chercheurs, de ses industries et technologies de pointe, sa tradition et son excellence agricole, et figure déjà en bonne place dans le combat pour le respect de l'environnement.

Selon l'Index de Performance Environnementale (EPI) produit en 2018 par les universités de Yale et de Columbia, en collaboration avec le World Economic Forum, qui classe 180 pays selon 24 critères environnementaux¹³⁷, les pays d'Europe font en effet partie des Etats les plus avancés en la matière (presque tous les pays d'Europe figurent dans les 20 premières places), devant des Etats-Unis plutôt désinvoltes (27^{ème} place), une Russie assez timide (52^{ème} place), une Chine qui a encore une longue « route de l'environnement » à parcourir (120^{ème} place) et une Inde pour l'heure incapable de faire face à la dégradation de son environnement (177^{ème} place).

Il reste donc à bâtir l'esprit de conquête qui permettra de réaliser ces ambitions.

¹³⁵ Perspectives économiques de l'OCDE, novembre 2019, précité.

¹³⁶ C'est ainsi qu'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a intitulé le plan qu'elle a présenté devant le parlement européen le 18 décembre 2019, destiné à faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone à l'horizon 2050, y voyant une stratégie de croissance.

¹³⁷ <https://epi.envirocenter.yale.edu/2018-epi-report/executive-summary>

IV – L'ESPRIT DE CONQUETE

A – L'espace-temps de l'action

On l'aura compris, nos institutions politiques ne sont pas dans le bon espace-temps.

Gagner les territoires immatériels

L'Europe et les Etats qui la constituent doivent s'engager franchement, par-delà leurs frontières terrestres, dans l'espace contracté dans lequel nous vivons et dont la conquête, ne soyons pas naïfs, est l'objet d'une véritable guerre géopolitique et économique, tant de la part de certains Etats – les Etats-Unis, la Chine, la Russie en particulier – que de celle des GAFAs et BATX.

Il est notable à cet égard que l'OCDE ait récemment¹³⁸ proposé une taxation des géants du numérique et, au-delà, des multinationales actives sur des marchés sans y avoir de présence physique imposable, c'est-à-dire en contact avec leurs clients par internet seulement : la « taxe GAFAs ». Cette véritable petite révolution fiscale, qui pourrait concerner 134 pays – et donc constituer le *premier impôt mondial* –, conduit à s'abstraire d'une localité (un pays) et des souverainetés nationales pour se placer, précisément, dans l'espace numérique dans lequel évoluent les GAFAs et BATX.

La France avait, préalablement¹³⁹ et unilatéralement, faute d'accord européen sur ce sujet, institué une « taxe GAFAs » constituée d'une contribution de 3% due par les entreprises numériques sur le chiffre d'affaires résultant de trois types d'activité en France (publicité ciblée en ligne, vente de données personnelles à des fins publicitaires et plates-formes d'intermédiation).

¹³⁸ Cette proposition a été formulée le 9 octobre 2019 : <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/l-ocde-soutient-les-efforts-multilateraux-en-vue-de-relever-les-defis-fiscaux-soulevés-par-la-numerisation-de-l-economie.htm>

¹³⁹ Loi adoptée le 11 juillet 2019.

S'il s'agit d'une prise de conscience de la nécessité d'agir dans l'espace numérique, on peut s'interroger sur l'efficacité du recours à une taxe, qui sera vraisemblablement répercutée *in fine* sur le consommateur¹⁴⁰ et qui expose les Etats qui la mettent en place à des représailles de la part de l'Amérique, protectrice de ses entreprises¹⁴¹.

Sauf à trouver un consensus entre de nombreux Etats, dans l'esprit de ce que propose l'OCDE, qui instituerait à grande échelle une équité fiscale de manière incontournable et acceptable par tous, il serait peut-être plus judicieux d'imaginer les dispositifs qui permettraient aux géants du numérique d'installer effectivement une partie de leurs activités en Europe et de susciter, s'il n'est pas déjà trop tard, l'émergence d'entreprises numériques européennes pouvant rivaliser avec eux.

A travers cette question particulière, il apparaît clairement que l'Europe doit s'emparer de cet espace en tant qu'autorité politique.

Il faut construire, en France, sinon en Europe, une *identité numérique* garantie par l'Etat qui autoriserait le scrutin numérique des citoyens, assurerait la sécurité numérique des citoyens, la protection de leur identité et pourrait par ailleurs garantir l'anonymat sur internet.

Le vote numérique permettrait également la mise en œuvre d'une certaine dose de *démocratie directe* au sein des communes, parce que celles-ci sont le cœur politique de la république, que leurs problématiques sont les plus proches des citoyens et qu'elles ont besoin d'agilité.

Il faut imaginer une *e-citoyenneté* française et, rapidement à sa suite, européenne.

Cela n'est déjà plus de la science-fiction : l'Estonie a mis sur pied un programme permet notamment aux entrepreneurs étrangers de créer leur société en Estonie sans y résider pour autant et, à ce jour, plus de 60.000 personnes ont adopté le statut d'e-résident estonien et

¹⁴⁰ Amazon a ainsi d'ores et déjà annoncé qu'elle relevait de 3% les frais de vente sur son site.

¹⁴¹ Le président Trump menace à cet égard d'instituer une surtaxe des produits français importés.

plus de 6.000 entreprises ont été créées. Cette même Estonie s'est engagée, dès le début des années 2000, dans une politique fondée sur l'émission d'une carte d'identité électronique et l'interconnexion progressive de l'ensemble des bases de données numériques des services de l'Etat.

Dans le contexte dramatique des violences contre les Rohingyas, privés de citoyenneté birmane et représentant la minorité apatride la plus importante dans le monde avec une communauté de 3,5 millions de personnes, sans accès aux services publics comme les hôpitaux ou l'éducation, la technologie est également venue apporter un élément de réponse : une plate-forme d'identité numérique s'est associée à une ONG pour fournir aux Rohingyas une identité numérique sécurisée, fondée sur la technologie de la blockchain¹⁴², tout comme d'autres initiatives destinées à fournir des solutions politiques dans des situations d'urgence comme les populations réfugiées¹⁴³.

La contraction de notre espace impose désormais aux Etats de sortir de leurs frontières, en sorte que la question de l'extra-territorialité de l'autorité des Etats européens est critique.

L'exemple américain est spectaculaire : les Etats-Unis disposent de lois et mécanismes juridiques unilatéraux conférant aux autorités américaines, notamment avec l'OFAC¹⁴⁴, la capacité de soumettre des entreprises étrangères à leurs standards, d'entraver les efforts de développement des concurrents des entreprises américaines, voire de contrôler ou surveiller des sociétés étrangères gênantes ou convoitées. A travers le dollar, les Etats-Unis étendent leur souveraineté partout dans le monde, bien au-delà de leurs frontières, et peuvent ainsi déférer des entreprises étrangères devant la justice américaine dès l'instant où, par exemple, sont en cause des transactions en dollar.

De grandes banques (Société Générale, BNP, HSBC, Commerzbank, Bank of Tokyo), mais aussi de grandes entreprises (Alstom, Alcatel Lucent, Volkswagen, Siemens, Total) en ont fait les

¹⁴² <https://rohingyaproject.com>

¹⁴³ Ainsi le projet *Bitnation Refugees Emergency Response*, mettant en place un système d'identification grâce à une carte d'identité numérique d'urgence stockée sur la blockchain, présentée sous forme de QR code.

¹⁴⁴ *Office of Foreign Assets Control*, chargé de l'application des sanctions internationales américaines dans le domaine financier.

frais, redevables au total d'amendes de plusieurs dizaines de milliards de dollars sans que leurs activités n'aient de lien direct avec le territoire américain.

L'extraterritorialité américaine a récemment envahi l'espace numérique, là encore aux termes d'une décision unilatérale : le *Cloud act*, promulgué en mars 2018, permet ainsi au gouvernement, forces de l'ordre et services de renseignement américains d'accéder aux informations stockées sur les serveurs des entreprises de Cloud et Télécoms américaines, quelle que soit leur situation géographique.

Bien entendu, l'Europe se doit de mettre en place des contre-mesures, appelées de leurs vœux par beaucoup, comme étendre le règlement général sur la protection des données aux personnes morales de manière à limiter la transmission de données d'entreprises européennes à des autorités étrangères.

Mais l'Europe ne peut se contenter d'être sur la défensive.

Pour avoir ses chances dans la bataille économique, numérique et diplomatique qui se déroule sous nos yeux, épaissir ses murailles et vouloir rassembler un consensus derrière de belles idées ne suffit pas : l'Europe doit devenir un instrument offensif de conquête.

C'est pourquoi, réaffirmant notre foi dans la monnaie unique, il est nécessaire de faire de l'euro un vrai vecteur de souveraineté et, en même temps que l'institution d'un euro numérique, d'y rattacher des prérogatives extraterritoriales.

La création d'un cloud souverain européen, évoquée plus haut, servira également ces ambitions, tout autant que la construction d'entreprises numériques européennes puissantes.

S'emparer de l'espace numérique, cela signifie également réconcilier le local et le non-local en mettant en place davantage de moyens numériques de communication avec les citoyens, de services publics numériques, assis par exemple sur la blockchain, comme l'état civil, le cadastre et les documents d'urbanisme, dans une perspective de simplification des relations

entre les usagers, qu'il s'agisse des particuliers ou des entreprises, et les services publics, et d'assurer une meilleure proximité.

Simultanément, il s'agit aussi de raffermir les contours de l'espace physique des citoyens, de mieux organiser et connecter les territoires entre eux au moyen d'infrastructures modernes et décentralisées¹⁴⁵, de réseaux de communication¹⁴⁶ et de moyens de transport étendus et accessibles au plus grand nombre¹⁴⁷, puisque aussi bien, cela a été souligné plus haut, il y va de l'identité et de la sérénité de chacun.

Il importe d'y assurer une présence effective des services publics, écoles et hôpitaux au premier chef, car l'éducation et la santé sont des piliers fondamentaux du pacte social et de la réduction des inégalités, tout comme la mise en œuvre d'un urbanisme inclusif, à l'opposé de la construction de zones reléguées et désertées par les autorités, ou de citadelles dorées.

S'inscrire dans le temps long

Cela a été dit : la vraie richesse consiste dans l'amélioration à long terme de la société.

Et il est urgent d'agir à long terme. D'ailleurs, ainsi que le suggère Hartmut Rosa, la crise économique n'est peut-être « *rien d'autre qu'un exemple manifeste des conséquences désastreuses de la tendance de la modernité tardive à se débarrasser de toutes les institutions et régulations qui pourraient garantir une stabilité à long terme*¹⁴⁸ ».

¹⁴⁵ Les énergies renouvelables permettent à l'évidence une plus grande décentralisation que le nucléaire et leur exploitation, pourquoi pas, pourrait être organisée sous forme de coopératives.

¹⁴⁶ A cet égard, on peut se demander s'il ne serait pas plus urgent d'équiper en priorité les zones rurales avec des technologies de communication de pointe, comme la fibre optique, plutôt que les grandes métropoles.

¹⁴⁷ Car il s'agit de faciliter la communication et la circulation. A cet égard, la volonté de taxer le gazole en France, à tout le moins sans mettre préalablement en place de vraies solutions alternatives, était évidemment une erreur magistrale.

¹⁴⁸ *op. cit.*, p. 50-51.

La stabilité est en effet l'un des facteurs qui donne sa force à une institution politique, tout comme elle confère sa vigueur à la loi ; c'est sur la stabilité que se construit la confiance, ferment du pacte social et d'une économie saine.

On a évoqué plus haut la nécessité de ne recourir à la loi qu'avec modération et toujours avec le souci de forger des règles universelles ; il importe autant de construire des textes législatifs destinés à régir la société à long terme, permettant aux citoyens et aux entreprises de se projeter dans le temps, car rien n'est plus déstabilisant que des réglementations versatiles, notamment fiscales, au gré des gouvernements ou des opinions. Le micro-management est un fléau pour les gouvernements comme pour les entreprises.

Agir à long terme, c'est aussi accepter de ne plus nécessairement s'enfermer dans des règles de déficit budgétaire annuel – les fameux 3% en Europe – mais de contempler un horizon plus éloigné et, si la cause poursuivie l'exige – et elle l'exigera –, accepter une croissance temporairement atone.

L'OCDE souligne d'ailleurs que *« les gouvernements devraient ne pas se focaliser exclusivement sur les bienfaits à court terme d'une relance budgétaire, mais garder en vue ses avantages à long terme, et pour cela repenser leurs cadres d'action pour l'investissement¹⁴⁹ »*.

Agir à long terme, c'est aussi pour un Etat développer et conserver la maîtrise de ses infrastructures : réseaux de transport aérien, spatial, maritime, ferré et routier, réseaux de communication, production énergétique, eau et *data centers*.

Il importe de conserver la maîtrise du stockage et de la circulation des données souveraines, de même que celle relatives aux infrastructures, lesquelles pourraient être gérées, aux termes d'une décentralisation réussie, par des centres régionaux reliés entre eux et contrôlés par des assemblées de pairs relevant d'institutions régionales.

¹⁴⁹ Perspectives économiques de l'OCDE, novembre 2019, précité.

Agir à long terme, c'est enfin favoriser les investissements stratégiques de longue durée et en partie détachés de la logique économique et financière des investissements traditionnels.

A cette fin, les fonds souverains, avec leur capacité à investir à long terme dans des entreprises stratégiques et parce qu'ils sont au service de la stratégie des Etats, constituent à l'évidence des facteurs de stabilité et de régulation du capitalisme. Ils sont aussi des vecteurs puissants de soutien et d'orientation de l'innovation, en choisissant d'investir dans des secteurs ou des technologies particulières et en assurant simultanément l'accès de ces technologies au plus grand nombre, dans la mesure où leur besoin de retour sur investissement, qui n'est pas au même niveau que celui des investisseurs privés, permet de soulager partiellement les entreprises de la nécessaire contrepartie de leurs investissements dans la recherche sous forme de monopole d'exploitation de la propriété intellectuelle mise en œuvre.

Dans l'éventail des fonds d'investissement, les fonds souverains apparaissent comme une nouvelle source d'opportunité, mais aussi de risques quand des fonds, guidés par la main d'Etats étrangers, s'investissent dans des entreprises stratégiques. Car leur puissance de feu est importante, comme celle des fonds de pension publics¹⁵⁰ : les fonds souverains totalisent des encours qui s'élèvent en 2019 à environ 7.500 milliards de dollars, ce qui leur confère une influence significative dans la finance mondiale, avec de nombreux fonds dépassant très largement les 100 milliards de dollars. Le *China Investment Corporation* (CIC) dispose en effet d'environ 940 milliards de dollars, le *Abu Dhabi Investment Authority* (ADIA) disposerait de 700 milliards de dollars, et le *Government of Singapore Investment Corporation* (GIC) est doté de 440 milliards de dollars, tout juste suivi par un autre fonds chinois, le *National Social Security Fund*, avec 438 milliards.

C'est pourquoi l'institution d'un fonds souverain européen, souhaitée plus haut, est cruciale, à la fois pour susciter et orienter l'innovation au sein des entreprises européennes, prendre des positions défensives au sein d'entreprises stratégiques et acquérir des participations plus

¹⁵⁰ Les trois plus gros fonds de pension du monde sont publics : le *Government Pension Investment Fund* japonais (plus de 1.300 milliards de dollars), le *Government Pension Fund* norvégien (environ 1.100 milliards de dollars) et le *National Pension Service* sud-coréen (environ 500 milliards de dollars).

offensives dans des entreprises étrangères – pourquoi pas dans les GAFAs et BATX eux-mêmes – pour y exercer son influence et tenter d’infléchir des orientations contraires aux intérêts de l’Europe.

Encore faudrait-il un fonds souverain européen doté de moyens à la hauteur des enjeux et de la puissance mondiale que l’Europe doit nécessairement devenir, afin qu’il puisse rivaliser avec les fonds souverains opérant sur la scène mondiale qui, on l’a vu, disposent de moyens considérables¹⁵¹.

Un fonds souverain européen ne dispense pas la France de se doter, elle aussi, d’outils financiers avec une stratégie claire et audacieuse, destinés à soutenir l’innovation et à défendre ses entreprises stratégiques. C’est le rôle aujourd’hui dévolu à l’Agence des Participations de l’Etat (APE) et à la Banque Publique d’Investissement (BPI), laquelle a intégré en 2013 le Fonds Stratégique d’Investissement (FSI). Pour autant, il semble nécessaire de clarifier la répartition des rôles entre l’APE, dont la mission est principalement de veiller aux intérêts patrimoniaux de l’Etat, et la BPI, accomplissant plusieurs missions, du soutien aux entreprises innovantes à la défense des entreprises stratégiques, en passant par la préservation du tissu industriel dans les territoires¹⁵².

Là encore, la question des moyens dont disposent ces outils de souveraineté est capitale et il ne paraît pas à cet égard que les 20 milliards d’euros dont dispose le FSI soient parfaitement à la mesure des ambitions.

Car c’est bien un esprit de conquête qui doit animer l’Europe et les Etats qui la composent face à la guerre économique et numérique qui se déroule dans l’espace contracté, à l’intérieur et par-delà les frontières de l’Europe. La puissance et la responsabilité des gouvernements en

¹⁵¹ C’est ainsi que le fonds souverain européen dont la constitution a été évoquée à Bruxelles au cours de l’été 2019, à hauteur de 100 milliards d’euros, paraît loin du compte...

¹⁵² On pourrait ainsi imaginer, à côté d’une APE concentrée sur les intérêts patrimoniaux de l’Etat, un véhicule de soutien à l’innovation et aux entreprises à fort potentiel de croissance et de compétitivité, un outil de structuration de secteurs et filières, de préservation du tissu industriel et de dynamisme des territoires (fonds de développement, politique générale, économie sociale et solidaire) et un fonds – fonds souverain au sens le plus fort – dédié aux entreprises relevant du souverain profond, intervenant dans les secteurs stratégiques.

sont l'expression, ainsi que le moyen de la fondation d'un sentiment d'appartenance de leurs citoyens.

B – Puissance et responsabilité

La métaphore du château-fort

Symboliquement, la république doit s'inscrire dans ce que j'appelle la *métaphore du château-fort* : protecteur à l'intérieur et conquérant à l'extérieur.

Il est normal pour les citoyens de souhaiter recevoir une protection de la part de ceux qui les gouvernent et il est en effet du devoir de la république de protéger les plus fragiles. Mais une protection n'est efficace et légitime que si elle émane d'une autorité qui est perçue comme puissante, conquérante.

C'est assez logique : on ne se sent à l'abri à l'intérieur du château que dans la mesure où, d'une part, les murailles de l'édifice sont solides et bien bâties et où, d'autre part, ceux qui en ont les clefs sont considérés comme suffisamment puissants pour user de leur épée, aller pourfendre l'assaillant et conquérir de nouvelles richesses.

Sans cette puissance, la seule alternative pour le citoyen est de demander sans cesse d'épaissir et de renforcer les enceintes ; la faiblesse des gardiens de la citadelle ne peut se traduire que par une demande de protection toujours plus grande, par peur de ne pas être bien défendu.

En sorte que prôner « une Europe qui protège », comme l'a fait le président Macron en 2017 et 2019, marchant dans les pas du président Sarkozy et de la chancelière Merkel, dans leur tribune de mai 2009 à l'occasion des élections européennes, devrait s'accompagner de la volonté d'une « Europe qui conquiert ».

Car les murailles les plus épaisses et les plus hautes, sans esprit de conquête, finiront toujours par céder.

Dans le monde géopolitique et numérique que nous vivons, c'est le mal de l'Europe : instaurer toujours plus de réglementations, d'interdictions, de taxations, c'est ériger des murs de plus

en plus épais et s’y enfermer, réglementer « contre » risquant d’ailleurs finalement de ne faire que légitimer les positions des acteurs contre lesquels on légifère, tandis que les actions que l’on voudrait faciliter sont au contraire paralysées.

La mise en œuvre de protections en Europe est d’ailleurs complexe du fait de son fonctionnement sans leadership évident : un rapport du Groupe d’études géopolitiques et de l’Institut Jacques Delors souligne à cet égard « *la difficulté cruciale qui consiste à construire une doctrine européenne de la protection qui parte d’une simple addition de vingt-sept intérêts nationaux qui divergent et ont historiquement divergé, au moins en partie, sur une série de questions essentielles*¹⁵³ », ce qui renvoie à la nécessité, évoquée plus haut, de doter l’Europe d’une souveraineté incarnée, lisible et donc légitime.

Il existe un lien entre la paralysie des démocraties européennes, le déclin de leur puissance et la grande peur de la « désoccidentalisation » de l’Europe au moment où la Chine et la Russie, la Turquie aussi, se renforcent. Sans doute la montée de ces puissances étrangères fait-elle résonner le souvenir de la puissance passée des Etats européens et met-elle de plus fort en relief la faiblesse actuelle de ces derniers, ce qui suscite, en conséquence, des peurs et des mouvements de repli et de protection.

Une protection sans puissance ne conduit en effet qu’à se recroqueviller sur ses peurs, car l’une ne va pas sans l’autre.

En sorte qu’il faut inverser la tendance et faire de l’Europe une autorité qui agit « pour », c’est-à-dire, pour filer la métaphore, une autorité qui sort de son château pour conquérir le monde : faire de l’Europe une puissance mondiale et souveraine qui agit pour préserver la planète et son climat, pour construire une industrie innovante et durable, pour découvrir et développer les technologies qui remplaceront les énergies fossiles, pour faire éclore les technologies de demain qui assureront l’emploi et la santé de l’économie.

¹⁵³ Rapport du 17 mai 2019, <https://legrandcontinent.eu/fr/2019/05/17/les-mots-de-la-campagne/>.

La puissance, ce n'est pas tant la force que l'on exerce que le respect et la confiance que l'on inspire.

Aligner des policiers dans les rues face à ses propres citoyens, en France comme à Hong-Kong, n'a ainsi jamais été signe de puissance : c'est confondre l'ordre et la force, c'est confondre la légitimité résultant de l'adhésion à des valeurs partagées et la peur.

L'autorité légitime, c'est « *celle qui fait grandir à la fois celui qui l'exerce et celui qui s'y soumet*¹⁵⁴ » et la véritable puissance, c'est la capacité à entraîner ses citoyens dans l'enthousiasme d'une vision tournée vers l'avenir, sous la bannière de l'optimisme et de l'égalité, et ainsi restaurer la confiance et le ciment entre les peuples.

A l'extérieur et dans l'espace numérique, les adversaires desquels se faire respecter ne manquent pas : ce sont au premier chef les pieuvres technologiques qui grignotent nos libertés, réduisent l'individu à des données exploitables et s'immiscent dans la souveraineté des Etats, les puissances étrangères qui s'emparent d'entreprises et de technologies stratégiques, les fonds de pension prédateurs et les Etats et entreprises qui font litière de la planète.

C'est dans cette perspective qu'en Europe, une politique industrielle verte et innovante, le déploiement d'une agriculture raisonnée et soutenable, l'incitation massive à l'innovation et le combat pour la préservation de la planète et pour les libertés numériques prennent tout leur sens, en recourant pour cela à tous les instruments disponibles, loin des seules taxes : des subventions aux fonds souverains, en passant par une fiscalité audacieuse et à long terme, et l'investissement dans des entreprises étrangères d'intérêt stratégique.

De la même façon, la maîtrise par l'Europe de sa souveraineté numérique, c'est-à-dire de ses réseaux, de ses données et de ses infrastructures, jusqu'à sa monnaie dans sa dimension numérique, est un élément clef de sa puissance.

¹⁵⁴ Pierre-Henri Tavoillot, *Comment gouverner un peuple roi ?*, Odile Jacob, 2019, p. 268.

Pour autant, un château-fort, s'il ne résiste et ne s'épanouit qu'à travers l'esprit de conquête, nécessite évidemment aussi des enceintes et fondations solides.

Encore faut-il, sans naïveté, élever ces murailles aux endroits stratégiques et pertinents.

C'est ainsi que l'Europe doit disposer de frontières fermes, sans porosité, et, on l'a exposé plus haut, de territoires dont l'organisation est, en particulier en France, lisible et décentralisée, mieux desservis et connectés entre eux.

De même la protection de l'identité, des données et des libertés numériques des personnes et des entreprises est-elle un enjeu capital.

Sur un autre plan, il importe de combattre les inégalités et de mettre en place une protection sociale adaptée. La protection sociale a en effet été conçue « *pour des emplois stables alors qu'ils sont de plus en plus divers, discontinus et multiformes*¹⁵⁵ », on change de plus en plus d'employeur dans sa vie, de statut d'emploi sinon, même, de métier et de pays. En sorte qu'au lieu de « *perpétuer un monde révolu* », l'instauration d'une « *meilleure sécurisation des parcours professionnels est plus que légitime, elle est vitale*¹⁵⁶ ». La protection sociale, en ce inclus le régime des retraites, doit donc « *cesser de pénaliser la mobilité professionnelle et la prise de risque dans une économie soumise à de grandes mutations*¹⁵⁷ ».

Sur le terrain économique, on ne doit pas avoir de scrupule à instituer un protectionnisme européen mesuré, ce qui revient finalement à user des mêmes armes que ses adversaires, et il est à cet égard urgent de défendre convenablement les entreprises et technologies stratégiques européennes par des dispositifs de contrôle *a priori* vigoureux et soigneux des investissements étrangers¹⁵⁸, pour ne plus voir passer sous contrôle de puissances étrangères des fleurons de l'industrie comme la branche énergie d'Alstom, cédée à General Electric en 2014, ou, plus récemment, Latécoère.

¹⁵⁵ Nicolas Colin, *La richesse des nations après la révolution numérique*, Terra Nova, novembre 2019.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ Tribune des économistes Aghion, Bozio, Martin et Pisani-Ferry, *Le Monde*, 9 décembre 2019.

¹⁵⁸ Voir Pascal Dupeyrat, *Guide des investissements étrangers dans les secteurs stratégiques*, Ellipses, 2011.

La France est moins démunie aujourd'hui face à ces enjeux, dans la mesure où la liste des secteurs concernés par le contrôle des investissements étrangers a récemment été augmentée des secteurs de l'aérospatial et de la protection civile, et des entreprises qui mènent des activités de recherche et de développement en matière de cyber-sécurité, d'intelligence artificielle, de robotique, de fabrication additive, de semi-conducteurs, ainsi que les hébergeurs de certaines données sensibles¹⁵⁹.

Cette tendance au renforcement du contrôle des investissements étrangers, qui est une tendance de fond, se retrouve au sein de 13 Etats en Europe qui disposent de mécanismes de contrôle des investissements étrangers plus ou moins rigoureux, mais tous loin de la puissance et de la souplesse de leur homologue américain, s'exprimant par la voix du CFIUS (*Committee on Foreign Investment in the United States*).

Car les modifications successives de législation ne seront jamais rien sans une véritable volonté politique de défense des secteurs stratégiques et de fermeté contre les actes de prédation économique de la part de puissances étrangères, volonté et fermeté qui, en France à tout le moins, ne sont pas encore avérées.

Enfin, puisque l'Europe doit incarner le modèle mondial d'une économie respectueuse de la planète, il est légitime d'instituer des barrières douanières visant les produits importés issus d'économies non respectueuses des hommes, du climat et de la planète, dès l'instant où des produits européens leur sont substituables, voire des interdictions d'importation de produits d'origines particulièrement contestables sur ce plan.

A cet égard, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur du 28 juin 2019, qui prévoit l'importations de produits agricoles en provenance de ces quatre pays d'Amérique du Sud, a été bloqué à raison, notamment parce qu'il aurait ouvert les portes du marché européen à des produits ne respectant pas les normes de production françaises et européennes.

¹⁵⁹ Décret n° 2018-1057 relatif aux investissements étrangers soumis à autorisation préalable, publié le 1^{er} décembre 2018.

Audace et responsabilité

La puissance et la protection ont pour corollaires le sens du risque et de la responsabilité.

L'esprit de conquête implique évidemment la notion de risque, ce qui vaut pour les Etats comme pour les individus et les entreprises, et l'esprit entrepreneurial et la volonté d'innover doivent donc irriguer la république.

Le soutien de l'audace et du risque, de ceux qui osent, en est une des clefs, qu'il s'agisse de petites ou de grandes initiatives ; l'accès au capital et la facilité d'entreprendre font partie des moyens d'y concourir.

L'Europe est à ce propos loin derrière les Etats-Unis, l'Israël et l'Asie en matière de capital-risque : le montant des financements est moins élevé en Europe, avec une approche plus contrôlée et plus lente, et l'investissement en capital-risque rapporté au PIB est par exemple près de dix fois supérieur aux Etats-Unis par rapport à la France¹⁶⁰.

Il faut du temps pour construire une entreprise, en sorte qu'il faut aussi trouver des investisseurs capables d'investir à long terme, de même que l'Europe doit être capable de conserver ses jeunes entreprises. Trop souvent, les entreprises prometteuses tombent aux mains d'entreprises étrangères, souvent américaines, et à cet égard, les grands groupes européens ne savent pas suffisamment prendre de risques, trop engoncés dans ces « smart risks », qui ne sont qu'une façon d'inciter à prendre des risques... sans risque.

Sur un autre plan, les universités sont encore trop éloignées du monde de l'entreprise, alors qu'elles auraient tant à apporter à l'innovation, notamment au moyen d'incubateurs et d'accélérateurs de jeunes entreprises, issues ou non de leurs rangs.

¹⁶⁰ D'après *The Global Startup Ecosystem Ranking* de 2019, la France n'occupe que la 9^{ème} place mondiale des systèmes d'innovation et la 16^{ème} pour ce qui concerne les biotechnologies (<https://about.crunchbase.com/blog/startup-genome-report-2019/>).

Les moyens pour l'Europe d'y remédier ne manquent pas, d'incitations massives à l'innovation et à l'investissement dans le capital-risque¹⁶¹ aux fonds souverains, en passant par des banques plus souples et la défense vigoureuse des entreprises stratégiques et innovantes ; il manque une volonté politique déterminée et audacieuse.

Les Etats européens doivent eux aussi être capables de prendre des risques, notamment dans les orientations qu'ils donnent à leur politique économique à long terme. Ils pourraient ainsi imaginer l'institution de « secteurs francs » – sans impôt et avec des charges sociales limitées – destinés à permettre l'émergence d'entreprises européennes significatives et à attirer en Europe des entreprises dans des secteurs stratégiques d'avenir comme l'intelligence artificielle, la robotique, la blockchain, la physique quantique, les énergies renouvelables, dont la fusion nucléaire, et les biotechnologies.

L'Europe doit avoir l'audace de se distinguer et d'affirmer son ambition d'incarner le modèle mondial de la préservation de la planète et d'une économie innovante et respectueuse des hommes et de l'environnement.

C'est encore l'audace qui doit guider les entreprises, dans leurs choix d'investissement, dans l'orientation de leur innovation et dans leur recrutement, en prenant soin de ceux qui s'engagent et de ceux qui osent, en ménageant à tout prix la créativité, l'esprit d'initiative et la confiance.

Car la capacité à prendre des risques repose sur la confiance, la confiance que l'on a en soi tout autant que la confiance que l'on a en l'autre.

¹⁶¹ Voir le rapport de Jean Tirole, qui souligne la nécessité de « *faire émerger en France une masse critique de fonds d'investissements attractifs au niveau international* », appelant pour cela à l'intervention publique, notamment via Bpifrance et les dispositifs fiscaux (*Renforcer le capital-risque français*, note n° 33, Conseil d'analyse économique, juillet 2016).

Une telle confiance ne saurait exister si l'on entretient la culture du contrôle et la peur de l'échec, si l'on n'admet pas que l'échec n'est qu'une étape sur le chemin de la réussite¹⁶², car seul celui qui n'ose pas est à l'abri de l'échec, même s'il finira par succomber à son propre immobilisme.

Admettre l'échec, le sien et surtout celui de l'autre, c'est l'autre face de l'idée que la réussite d'un individu est aussi celle de la collectivité, que celui qui a réussi n'en a pas seul le mérite et qu'il en est aussi redevable à la république, cette république qui oblige.

C'est pourquoi la république doit prendre soin de ses entrepreneurs, petits ou grands, dans leurs succès comme dans leurs difficultés, ce qui doit se traduire par un accès adapté au capital et au financement, une administration simplifiée et une protection sociale constituant un meilleur « *filet de sécurité*¹⁶³ ».

Le sens de la responsabilité est le contrepoint de l'audace.

Il est temps à cet égard que les Etats deviennent véritablement frugaux, sur le plan budgétaire comme sur celui de leur fonctionnement, et qu'ils se concentrent sur les enjeux de dimension et d'intérêt strictement nationaux, européens et internationaux, ce qui, en France, impose notamment de poursuivre complètement une décentralisation.

Cela vaut aussi pour les entreprises, qui sont trop nombreuses à mettre en place des services centraux pléthoriques, des « fonctions support » démesurées par rapport aux fonctions réellement productives, la plupart du temps à des fins de contrôle et pour uniformiser des « process » au sein de l'entreprise. Outre le poids de ces superstructures qui défie parfois la

¹⁶² En application de la fameuse devise Shadok : « *ce n'est qu'en essayant continuellement que l'on finit par réussir. Autrement dit : plus ça rate, plus on a de chances que ça marche* ».

¹⁶³ Voir Nicolas Colin, *Hedge, a greater safety net for the entrepreneurial age*, 2018, qui défend une société redistributive où la protection sociale suivrait les individus au long des parcours chaotiques générés par les mutations du travail.

logique économique, on sait combien celles-ci détruisent l'agilité et la confiance, au détriment de la performance d'une entreprise.

La réduction des inégalités est évidemment un des enjeux majeurs des démocraties, puisque aussi bien l'égalité est au cœur du pacte social. Mais s'il est crucial de protéger les plus fragiles, les plus faibles et les oubliés, les Etats, la France en particulier, ne peuvent plus se borner à renvoyer l'image d'une providence, image qui suscite d'ailleurs la demande d'un Etat plus présent alors qu'il s'agirait plutôt de revisiter l'Etat providence jusque dans son principe.

Dans une république qui oblige, face aux changements que nous vivons et aux défis que nous devons relever, l'esprit de conquête et le sens de la responsabilité doivent circuler dans les veines de chaque citoyen, car on ne peut prétendre vouloir changer sans y perdre et ni y risquer quelque chose – ce qui ne serait pas changer –, ni n'attendre un changement que de l'autre, surtout lorsqu'il s'agit de construire l'espoir d'un avenir plus grand pour soi-même et pour les générations futures.

On voit combien les technologies, notamment numériques, courbent et bouleversent notre espace-temps et modifient notre rapport au monde et à l'autre, jusqu'à menacer nos démocraties.

On voit combien l'espace contracté dans lequel nous vivons suscite les convoitises et les tensions, lesquelles viennent à la fois alimenter les peurs et les replis, et nourrir des souverainetés concurrentes de celles des Etats.

Pour autant, il ne s'agit certainement pas de se priver de ces avancées, mais d'en avoir un usage mesuré, libre et lucide quant à leurs implications ; il s'agit d'en orienter l'usage pour qu'elles soient tournées vers l'autre plutôt que vers soi-même, qu'elles soient accessibles au plus grand nombre et deviennent instruments de réduction des inégalités et de préservation de la planète. Elles imposent de réviser profondément les politiques des Etats européens, en réalisant que la véritable richesse, c'est l'amélioration à long terme de la société, laquelle implique nécessairement une meilleure égalité entre les hommes et le plus grand respect pour notre Terre.

Il n'est pas certain que, pour y parvenir, on puisse seulement tabler sur la vertu – dont beaucoup ne manquent pourtant pas. On le peut encore moins sur le capitalisme libéral, qui, on l'a vu, a atteint ses limites.

C'est l'enthousiasme et l'esprit de conquête qui, avec la foi dans le génie humain, reconstruiront la cohésion de nos démocraties et du pacte social qui les fonde, et éviteront les turbulences qui pourraient autrement nous attendre.

Pour faire taire les peurs, faire face aux enjeux de notre monde et aux adversaires qui nous guettent, pour donner à nos enfants foi dans la démocratie et dans l'avenir, le temps des grandes actions des Etats est, en Europe, devant nous.

L'espoir des peuples a forgé les républiques ; c'est désormais au tour des républiques de guider l'espoir des peuples.